



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec



TABLE DES MATIÈRES



GOVERNANCE.....	3
Mission, vision, valeurs	3
Rapport 2022 de la présidente et de la directrice générale.....	4
Planification stratégique 2020-2023	13
Prochain plan stratégique	16
Gestion des risques	17
Conseil d'administration	19
AFFAIRES SYNDICALES	23
Effectifs des membres.....	23
Comité de négociation et de relations professionnelles	27
État d'urgence, arrêtés ministériels et rencontres des leaders syndicaux.....	28
Maintien de l'équité salariale.....	29
Entente particulière pour l'embauche de Pharm. D. et négociation des nouveaux titres d'emploi	30
Assurance collective	30
AFFAIRES PROFESSIONNELLES	31
Événements et formations	31
Regroupements de pharmaciens experts et groupe spécialisé de l'A.P.E.S.....	35
Groupe de travail sur les préparations stériles et les préparations magistrales non stériles.....	40
Partenariats	42
COMMUNICATIONS	45
Plans de communication	45
Communication avec les membres	45
Communications externes.....	47
Présence sur le web.....	48
Utilisation des services	51

GOUVERNANCE

MISSION, VISION, VALEURS

MISSION

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.

VISION

La vision externe de l'A.P.E.S. est d'être :

- Un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé;
- Une voix influente grâce à son expertise sur des sujets d'importance en matière de santé;
- Un partenaire des autres acteurs du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique;
- Un leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique;
- Un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacie.

La vision interne de l'A.P.E.S. est :

- D'être une organisation représentative de l'ensemble de ses membres;
- D'être une des organisations professionnelles les plus participatives et les plus connectées aux réalités du terrain, privilégiant une forte proximité avec ses membres;
- De rendre ses membres fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte.

VALEURS

Être une association :

- Qui place ses membres au cœur de ses actions;
- Qui prône l'usage optimal et sécuritaire des médicaments, au bénéfice des patients;
- Qui se distingue par l'innovation;
- Intègre, rigoureuse et orientée vers les résultats;
- Qui favorise les échanges et les partenariats pour mieux remplir sa mission.

RAPPORT 2022 DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Julie Racicot
Présidente



Linda Vaillant
Directrice générale

Le mot « transition » pourrait être associé à quelques chapitres significatifs de la dernière année. Que ce soit la transition vers une vie postpandémique, la mise en oeuvre d'un nouvel organigramme à la permanence de l'A.P.E.S. ou encore les changements importants survenus au sein du conseil d'administration, il s'agit d'événements qui permettent de passer d'un état vers un autre et ainsi d'effectuer des transitions dans notre vie associative.

CHANGEMENTS À LA PRÉSIDENTE ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La dernière année aura mis un terme à la plus longue présidence en continu de l'A.P.E.S., soit celle assurée par M. François Paradis. En mai 2022, M. Paradis passait le flambeau à M^{me} Julie Racicot, après avoir présidé pendant neuf ans le conseil d'administration (CA) de notre Association (en plus d'un mandat de trois ans comme administrateur au préalable). Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), les membres présents, de même que le conseil d'administration, ont rendu un hommage bien mérité à M. Paradis pour son dévouement, sa constance et son profond engagement envers l'A.P.E.S.

En outre, l'AGA des membres aura permis de remercier M. Benoît Lemire, secrétaire-trésorier, président du comité de négociation et des relations professionnelles et délégué aux affaires étudiantes de l'Université de Montréal, pour son apport et son engagement des dernières années. M. Lemire aura passé neuf ans au conseil d'administration, soit trois mandats de trois ans à titre d'administrateur de l'A.P.E.S.

Au terme de cette assemblée de mai 2022, M^{me} Julie Racicot est devenue présidente du conseil d'administration. En cours d'année, M^{me} Racicot a suivi plusieurs formations, notamment des séminaires sur la gouvernance, les relations gouvernementales, les relations publiques et les médias. Elle a donc été exposée rapidement aux activités de représentation de l'Association. Sa grande connaissance du terrain, du milieu universitaire et de la recherche en pharmacie fait d'elle une porte-parole d'une grande crédibilité pour nombre d'enjeux que devra affronter l'A.P.E.S. au cours des prochaines années.

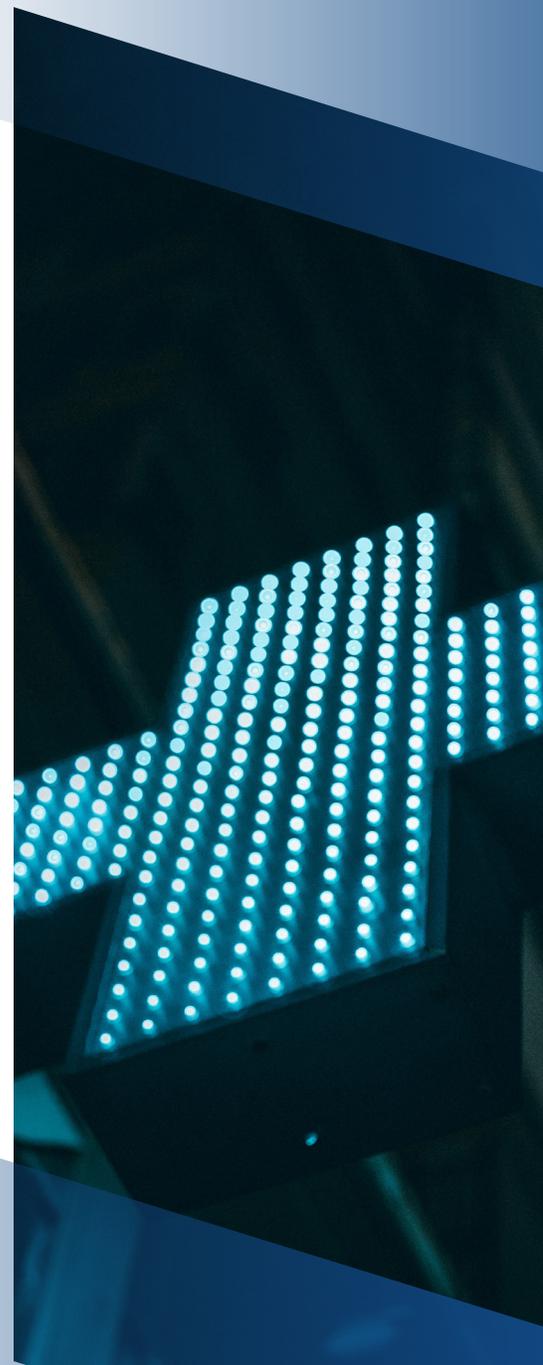
TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'AGA des membres a eu lieu en mode hybride à Québec le 12 mai 2022. Une cinquantaine de membres étaient présents, et un peu plus d'une centaine étaient en visioconférence. Les affaires courantes de l'Association ont notamment été présentées et les nouveaux administrateurs ont été désignés par l'assemblée.

Dès après s'est déroulée une assemblée générale extraordinaire (AGE) en vue d'adopter une nouvelle mouture des statuts et règlements. Parmi les principales modifications apportées, soulignons le statut de membre de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) en vertu de l'Alliance stratégique survenue entre l'A.P.E.S. et la SCPH, ainsi que celui de membre technicien en pharmacie (TP). Ce dernier pourra adhérer à l'Association sur une base volontaire, ce qui permettra à l'A.P.E.S. de réunir TP et pharmaciens d'établissement autour de défis touchant l'organisation du travail, par exemple, et d'offrir aux TP de la formation continue adaptée à leurs besoins.

RETRAITE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 25 et 26 mai 2022 s'est tenue la retraite annuelle du conseil d'administration de l'A.P.E.S. Par bonheur, cette importante réunion a pu se dérouler en présence après deux années de rencontres virtuelles. L'un des principaux sujets abordés, mis à part le suivi de la planification stratégique 2020-2023, a été l'objectif de la spécialisation en pharmacie. Des invités des facultés de pharmacie du Québec se sont notamment joints aux administrateurs afin de reprendre cette importante réflexion liée à l'avancement de la profession.



SPÉCIALISATION EN PHARMACIE

L'accès aux soins de santé est au cœur des préoccupations de la population québécoise. Au cours de l'été 2022, à l'approche de la campagne électorale, les dirigeants de l'A.P.E.S. ont choisi de remettre le dossier de la spécialisation en pharmacie à l'avant-plan des dossiers prioritaires de l'Association. Après une rencontre importante avec le cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), puis des échanges informels avec notre ordre professionnel, nous avons organisé des rencontres avec nos partenaires afin d'aller sonder les éventuels appuis à une modification législative qui permettrait de reconnaître les pharmaciens d'établissement détenteurs d'une maîtrise en pharmacothérapie avancée (MPA) comme des spécialistes en pharmacie. En outre, en tenant compte de la préoccupation de l'accès aux soins, il nous a semblé que l'ajout d'une disposition permettant la prescription autonome par le pharmacien spécialiste, à l'image des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), paverait la voie à une meilleure prise en charge des clientèles vulnérables en matière de soins pharmaceutiques et d'optimisation de la pharmacothérapie. Ce travail se poursuivra nécessairement au cours de la prochaine année, et l'A.P.E.S. est très fière d'avoir réussi à remettre ce dossier au haut de la pile des priorités pour tous les acteurs concernés.

ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Après plusieurs années à utiliser la même méthode d'évaluation pour la directrice générale (DG), des démarches ont été entreprises afin de mettre à jour le formulaire d'évaluation et d'effectuer des recherches sur les méthodes actuellement préconisées pour évaluer les cadres supérieurs et les hors-cadre.

Au cours de l'été 2022, l'A.P.E.S. a embauché un étudiant afin de réaliser ce travail. Après analyse par le Comité d'évaluation de la directrice générale, l'avis de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP) a été sollicité afin d'évaluer si la nouvelle méthode apportait davantage de résultats que la précédente ou si un processus alternatif pouvait être proposé. Il a finalement été conclu que la méthode employée par l'A.P.E.S. depuis une dizaine d'années – comportant une autoévaluation, de même que des rencontres avec les employés (vision 360°) –, qui s'avérait avant-gardiste à ses débuts, demeure actuelle. Toutefois, le nombre de critères évalués et la teneur plus opérationnelle de certains d'entre eux ont été identifiés comme étant des points à améliorer dans le processus d'évaluation. De plus, l'ajout d'un sondage sur le climat de travail en cours d'année pourrait être un outil complémentaire à l'évaluation annuelle.

COVID-19

EFFETS SUR LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'Association ont pu reprendre graduellement jusqu'à un retour à la quasi-normalité en 2022. Le port du masque a continué d'être fortement recommandé lors du rassemblement de plusieurs personnes dans une même salle. Par ailleurs, le soutien aux membres a repris plus largement. De plus, le travail lié à l'application de décrets et de circulaires ministérielles ou encore à l'offre de formations et d'outils cliniques spécifiques à la COVID-19, ont graduellement fait place à toutes les autres facettes des besoins organisationnels et cliniques couverts par les services aux membres de l'A.P.E.S.

TÉLÉTRAVAIL

Comme de nombreuses organisations, l'A.P.E.S. a fait du travail hybride sa nouvelle façon d'aborder la situation postpandémique. À raison de deux jours obligatoires au bureau et de trois jours à distance, ce mode de travail a beaucoup de succès auprès des employés et s'est avéré fructueux pour maintenir une cohésion au sein de l'équipe. Les employés en période d'essai doivent toutefois passer les trois premiers mois en présence, aux bureaux de l'Association. Cette méthode a fait ses preuves pour permettre aux nouveaux employés de rencontrer toute l'équipe et de s'approprier la culture organisationnelle.

SOUS-COMITÉ PHARMACIE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Bien que les rencontres du sous-comité pharmacie du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'aient plus du tout les mêmes objectifs qu'au départ et que la pandémie ne soit plus nécessairement au cœur des échanges, elles permettent un arrimage entre les différents acteurs du monde pharmaceutique. La fréquence des rencontres est moindre, habituellement une fois par mois, mais leur pertinence demeure entière.

ANTIVIRAUX

En 2022, les pharmaciens d'établissement ont fait la preuve de leur spécialisation en diverses matières, notamment le secteur des maladies virales. Rappelons qu'au Québec, le nirmatrelvir/ritonavir (Paxlovid^{MC}) a d'abord fait l'objet d'une distribution exclusive par les pharmaciens d'établissement pour ensuite migrer vers nos collègues en pharmacie privée, mais toujours avec le soutien et l'expertise des pharmaciens d'établissement. L'A.P.E.S. a même élaboré un outil clinique spécifique permettant d'appuyer plus largement la prescription de ces antiviraux.

Il importe de mentionner qu'en cette matière, le Québec a fait figure de pionnier en permettant aux pharmaciens de prescrire cet antiviral de manière autonome, ce qu'aucun pays dans le monde n'avait jusqu'alors accepté. L'avant-garde de la pratique pharmaceutique au Québec, notamment en pharmacie d'établissement, de même que la formation spécifique et l'expertise unique des pharmaciens d'établissement ont permis de faire rayonner la profession.

PLAN SANTÉ

Au printemps 2022, le ministre de la Santé et des Services sociaux a mis de l'avant son Plan santé et invité des partenaires syndicaux et associatifs, dont l'A.P.E.S., à participer à des ateliers sur le sujet. Au cours de ceux-ci, les différents chapitres du Plan santé ont été discutés, et l'A.P.E.S. a eu l'occasion de poser des questions et d'émettre des commentaires sur des éléments d'intérêt pour ses membres. Qu'il s'agisse de ressources humaines ou d'automatisation, du dossier de santé numérique ou de systèmes d'information en pharmacie, ces ateliers représentent pour l'A.P.E.S. un forum privilégié pour faire avancer ces dossiers à la satisfaction de ses membres.



PLAN DE MAIN-D'OEUVRE : TECHNICIENS EN PHARMACIE ET PHARMACIENS DE PREMIER CYCLE

La pénurie de main-d'œuvre en pharmacie d'établissement ne date pas d'hier. Bien qu'aujourd'hui de nombreux autres corps d'emploi connaissent des difficultés de recrutement, le dossier particulier des pharmaciens d'établissement n'est pas du même ordre. Rappelons que seulement 19 % des pharmaciens du Québec sont des pharmaciens d'établissement. Les deux facultés de pharmacie continuent de recevoir chaque année de nombreuses demandes de la part d'étudiants désireux d'être admis au doctorat de premier cycle en pharmacie. Le défi pour les pharmaciens d'établissement consiste à intéresser davantage les étudiants à la pratique hospitalière qu'à la pharmacie en général, comme le démontrent les chiffres liés aux admissions au programme de premier cycle en pharmacie.

Malgré l'important travail de promotion effectué par l'A.P.E.S. et les facultés de pharmacie, et malgré les différentes mesures mises en place par le MSSS au fil du temps, force est de constater que le problème demeure entier. En 2022, plus de 25 bourses pour le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée sont restées inutilisées.

Ce contexte, jumelé à l'accroissement constant des besoins des patients, a incité les autorités à envisager l'intégration de pharmaciens sans maîtrise. Après de nombreux échanges avec l'A.P.E.S., il a été convenu de procéder ainsi en créant deux titres d'emploi distincts, afin de bien différencier le travail des pharmaciens de premier cycle et celui des pharmaciens détenteurs de la MPA. Des travaux pilotés par le MSSS ont également été réalisés avec différents acteurs, dont l'A.P.E.S., afin de bien préparer l'arrivée de ces pharmaciens et de soutenir les chefs de département de pharmacie dans le processus d'intégration.

Par ailleurs, les travaux sur les TP, également menés par le MSSS, se sont terminés en 2022. L'A.P.E.S. a contribué de façon marquée à ces derniers par le lancement d'un microsite portant sur les activités détaillées pouvant être confiées aux TP. En début d'année, un groupe de travail de l'A.P.E.S. a rendu son rapport, dans lequel il proposait la mise en place d'un outil Web pour optimiser l'utilisation des informations développées dans le cadre des travaux du groupe. C'est ainsi que, grâce à la créativité unique et au grand talent de l'équipe des communications de l'A.P.E.S., un microsite fort complet et très convivial a été lancé à l'automne 2022.

RENCONTRES DES MEMBRES

INFOWEB DE LA PRÉSIDENTE

Les dirigeants de l'A.P.E.S. ont à cœur de partager le plus d'informations possible avec les membres. Cela se fait par l'InfoWeb de la présidente, une rencontre virtuelle mise en place il y a quelques années déjà. En 2022, deux rencontres ont eu lieu. La première, le 21 juin, a permis à la nouvelle présidente de se présenter aux membres ainsi que de raconter son parcours et d'énoncer ses objectifs de présidence. La seconde, le 6 octobre, a été l'occasion de faire le point sur les principaux enjeux de l'A.P.E.S. Ces rencontres avec les membres ont aussi permis de présenter la nouvelle procureure de l'Association, M^e Josée Lavallée.

TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dans la foulée des échanges avec les membres de l'A.P.E.S., la Tournée de la présidente et de la directrice générale a repris sa route, et des rencontres en présence ont pu se tenir dans les établissements de santé. Rappelons que la Tournée avait pris un virage virtuel en 2020 compte tenu de la pandémie de COVID-19.

La présidente et la directrice générale ont visité des membres dans trois établissements de santé, en plus d'en rencontrer la direction et quelques acteurs clés, tels que le directeur des services professionnels et le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. Par ailleurs, des rencontres avec certains hauts fonctionnaires ont aussi eu lieu. Il est possible de consulter les sites visités dans la section Utilisation des services.

ALLIANCE STRATÉGIQUE SCPH-A.P.E.S.

L'Alliance signée avec la SCPH se poursuit jusqu'au 30 avril 2024. Rappelons qu'elle donne à l'A.P.E.S. un certain accès aux autorités fédérales en matière de santé, notamment Santé Canada et d'autres partenaires canadiens. Faire partie de l'Alliance procure un autre avantage important : les membres ont accès sans frais au statut de *individual supporter*. Par ailleurs, le premier symposium conjoint, qui s'est tenu en octobre à Gatineau, a connu un franc succès sur les plans de la qualité des conférences et du réseautage.

POLITIQUES, PROCÉDURES ET ÉNONCÉS DE POSITION

L'année 2022 a permis au conseil d'administration de réviser l'ensemble des politiques applicables au personnel de la permanence, nommées « politiques RH » (pour ressources humaines). Voici la liste de ces politiques (nouvelles ou révisées), toutes adoptées le 27 mai 2022 :

- RH-01 Définitions
- RH-1 Congés annuels
- RH-2 Dotation et embauche
- RH-3 Période d'essai
- RH-4 Heures de travail et temps supplémentaire
- RH-5 Politique sur la rémunération
- RH-6 Jours fériés
- RH-7 Congés de maladie
- RH-9 Congés sociaux et congés sans solde
- RH-10 Régime d'assurance collective et programme d'aide aux employés
- RH-11 Avantages divers
- RH-12 Prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes
- RH-13 Santé et sécurité de l'information
- RH-14 Télétravail

Parmi les autres types de politiques mises en place par l'Association se trouvent des politiques de gouvernance et des politiques opérationnelles. Encore une fois, en 2022, le conseil d'administration a souhaité frapper un grand coup en amorçant une mise à jour de l'ensemble des politiques sous sa responsabilité.

Ainsi, les politiques de gouvernance suivantes ont été mises à jour :

- [G-1 Politique de placement](#) (8 avril 2022)
- [G-2 Politique d'évaluation du rendement du directeur général](#) (9 décembre 2022)
- [G-3 Politique de développement des compétences des administrateurs de l'A.P.E.S.](#) (9 décembre 2022)
- [G-4 Politique d'évaluation du fonctionnement, du rendement et de la performance du Conseil d'administration de l'A.P.E.S.](#) (9 décembre 2022)
- [G-6 Politique de gestion des mandites et des conflits d'intérêts](#) (9 décembre 2022)
- [G-10 Politique de délégation de signature pour les engagements financiers et d'utilisation de cartes de crédit corporatives](#) (7 octobre 2022)

Enfin, une politique opérationnelle d'importance a aussi été révisée en 2022 :

- [OP-1 Politique de remboursement des dépenses de fonction et du versement des jetons de présence, des honoraires et des vacances](#) (9 décembre 2022)

En ce qui concerne les énoncés de position, le conseil d'administration s'assure d'une mise à jour fréquente et publie au besoin de nouveaux énoncés. En 2022, la nouvelle [Position sur les soins et les services pharmaceutiques dans les CHSLD, les maisons des aînés et les maisons alternatives](#) a été adoptée.

RENCONTRES DES ÉLUS

Les élections québécoises ont eu lieu le 3 octobre 2022. Dès l'été, la campagne électorale a commencé à attirer l'attention des citoyens et de divers groupes d'intérêt, et l'A.P.E.S. n'a pas fait exception. Ainsi, un plan d'action a été mis en œuvre et des rencontres se sont tenues avec les candidats des différents partis. Un plan de communication a été élaboré spécifiquement pour l'occasion.

RENCONTRES DES PARTENAIRES

Les partenaires sont au cœur de l'environnement externe de l'A.P.E.S., c'est pourquoi nous veillons à maintenir avec eux des liens en continu. L'arrivée de la nouvelle présidente a été une occasion renouvelée de s'entretenir avec eux.

En ce début de mandat, la présidente a rencontré les présidents des regroupements partenaires de l'A.P.E.S. dans le milieu de la santé, soit le Collège des médecins du Québec, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et la Fédération des infirmières du Québec. Elle a bien sûr rencontré les présidents des organisations partenaires du secteur de la pharmacie, soit l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie (AQATP), ainsi que le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et la doyenne de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.

PLAN D'EFFECTIFS POUR LA PERMANENCE 2021-2025

À l'automne 2021, le conseil d'administration a adopté un plan prévoyant les besoins en effectifs de la permanence. Ce plan s'inscrivait dans la foulée du Plan stratégique 2020-2023 en vue de répondre adéquatement aux besoins des membres et de réaliser les nombreux projets qui en découlent.

En 2022, le poste d'analyste des technologies de l'information a finalement été pourvu après quelques affichages répétés, mais malheureusement la période d'essai n'a pu être complétée avec succès. Difficile à pourvoir à cause du contexte de main-d'œuvre actuel, ce poste restera vacant jusqu'à nouvel ordre. Un contrat d'impartition et une réorganisation des postes à l'interne permettent de répondre aux besoins de l'Association pour le moment.

En mai 2022, l'A.P.E.S. a procédé à l'ajout d'une ressource professionnelle (pharmacienne). M^{me} Marie-Claude Poulin est devenue conseillère aux affaires professionnelles, à raison de trois jours par semaine. Puis a été créé un poste d'agent de communication, que M. François Desjardins occupe depuis le 21 mai. Le 1^{er} août, M. Axel McLaughlin a également joint l'équipe à titre de conseiller en communication.

Par ailleurs, le conseil d'administration avait aussi approuvé en 2021 un nouvel organigramme permettant l'ajout d'un poste de cadre supérieur au sein de l'A.P.E.S. C'est ainsi qu'en juin 2022, M^e Annie Roy est devenue directrice des services administratifs et juridiques de l'A.P.E.S. Afin de la remplacer dans ses fonctions de conseillère juridique, l'A.P.E.S. a recruté M^e Justine Trudel-Paquin, en poste depuis le 25 juillet.

Enfin, M^{me} France Boucher ayant annoncé qu'elle prendrait sa retraite en juin 2023, c'est en toute fin d'année que le conseil d'administration a désigné M^{me} Nathalie Marceau, pharmacienne, comme directrice générale adjointe (DGA). M^{me} Marceau entrera en fonction en février 2023, et son poste de conseillère aux affaires professionnelles devra être pourvu. D'ici sa retraite effective, M^{me} Boucher agira comme conseillère-cadre à la direction générale. Rappelons que M^{me} Boucher est particulièrement engagée dans les projets liés aux modifications des technologies de l'information (TI) du plan stratégique 2020-2023.



CONCLUSION

L'année 2022 a été remplie de défis et de projets auxquels l'Association s'est attaquée avec vigueur et énergie. L'arrivée d'une nouvelle présidente a notamment permis à l'Association de voir tous ses partenaires ainsi que quelques élus non seulement pour faire connaissance, mais aussi pour ramener à la surface des projets significatifs pour la profession, entre autres le dossier de la spécialisation en pharmacie.

Par ailleurs, les modifications importantes apportées à la structure interne de l'A.P.E.S. et l'arrivée de deux nouvelles directrices ont permis d'officialiser l'entrée de l'Association dans une nouvelle ère. Dorénavant, l'organisation se décline en gouvernances administrative et professionnelle, ce qui permet d'assurer un meilleur encadrement des ressources internes, en plus de garantir une vigie et une meilleure gestion des risques. L'A.P.E.S. a parcouru énormément de chemin ces 60 dernières années. De nombreuses personnes ont contribué à son avancement. Chaque président, chaque directeur général, chaque administrateur a permis à l'Association de progresser et de mieux représenter ses membres.

L'année qui se termine nous rend frères de la solidité avec laquelle l'A.P.E.S. continue à évoluer ainsi que de l'évolution de la pratique de ses membres. Les pharmaciens d'établissement sont des gens de cœur, des professionnels de haut niveau dont le savoir unique permet d'offrir quotidiennement les meilleurs soins aux patients du Québec. Ce rôle singulier qu'occupent les pharmaciens d'établissement suscite chez les dirigeants de l'A.P.E.S. à la fois de l'admiration et de la reconnaissance pour leur travail. En outre, le défi de bien les représenter ravive en nous le sens profond du devoir à accomplir, mais aussi le sentiment de privilège que cela nous procure.

Nous tenons aussi à remercier les administrateurs pour leur soutien et leur engagement dans la gouvernance de notre belle organisation. Merci également à tous les membres de l'A.P.E.S. qui font partie des comités, groupes de travail ou regroupements de pharmaciens experts et à ceux qui participent à d'autres dossiers à la demande de l'Association.

En terminant, il convient de remercier l'équipe de la permanence. Talentueux, loyaux et dévoués, les employés mettent toute leur énergie et tout leur cœur à offrir les meilleurs services aux membres de l'A.P.E.S. Sans eux, rien de tout ce qui précède ne serait possible. Nous leur levons notre chapeau bien haut simplement pour leur dire MERCI!

La présidente



Julie Racicot, pharmacienne

La directrice générale



Linda Vaillant, pharmacienne

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020-2023

Le conseil d'administration a poursuivi les actions de son plan stratégique 2020-2023. L'année 2022 a permis de faire un grand pas dans la réalisation de ce plan ambitieux.

Le suivi du plan stratégique est assuré par le comité de planification stratégique de l'A.P.E.S. Tout au long de l'année, les principaux responsables des dossiers ont présenté régulièrement au comité l'état d'avancement de leurs travaux. Voici sommairement les travaux réalisés en 2022 :

ENJEU 1 : REHAUSSER, OPTIMISER ET HARMONISER LA PRATIQUE PHARMACEUTIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

1.1 RÉDIGER LES RECOMMANDATIONS SUR LA PRATIQUE SELON LES CINQ AXES

La rédaction des recommandations sur la pratique selon les cinq axes (soins pharmaceutiques, services pharmaceutiques, enseignement, recherche, gestion et affaires professionnelles) suit l'échéancier prévu.

L'arrivée d'une nouvelle conseillère aux affaires professionnelles a permis d'entamer la rédaction du guide sur l'axe des services pharmaceutiques. Un groupe de travail a été formé et une première réunion a eu lieu. Un rapport préliminaire devrait être présenté vers la fin du mois de juin 2023.

En outre, un guide concernant la gestion des départements de pharmacie est également en cours de rédaction. Il vise à faire connaître le rôle du chef aux autorités du réseau (établissements de santé, MSSS). Ce document servira aussi à uniformiser l'approche de gestion clinique des chefs de département. Il est entendu que le rôle des chefs de département de pharmacie inclut également celui de toute l'équipe de gestion à laquelle le chef délègue des responsabilités.

1.2 POURSUIVRE LA RÉDACTION DES GUIDES DE PRATIQUE INCLUANT LES RATIOS

Les recommandations du guide de pratique d'urgence ont été adoptées par le conseil d'administration en décembre 2022. Le document doit ensuite aller en consultation auprès de partenaires ciblés.

Les travaux se poursuivent pour la rédaction du guide de pratique en santé mentale.

1.3 SOUTENIR LES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DANS L'ÉVOLUTION ET L'HARMONISATION DE LA PRATIQUE

De multiples projets et outils cliniques sont liés à cet objectif et reposent sur le travail accompli notamment par les regroupements de pharmaciens experts (RPE) et le groupe spécialisé (GS). De nombreuses publications ont vu le jour en 2022.

1.4 FAIRE UN ÉTAT DE SITUATION DES EFFECTIFS REQUIS POUR OPTIMISER LA PRATIQUE EN SOINS PHARMACEUTIQUES

Un état de situation des effectifs requis en soins pharmaceutiques a été fait en partie en 2022. Cet exercice sera dorénavant effectué lors de l'enquête annuelle portant sur les effectifs.

1.5 TIRER LES CONCLUSIONS DU PROJET PILOTE SUR LES INDICATEURS

Les dirigeants de l'A.P.E.S. font de nombreuses représentations dans ce dossier en vue d'intéresser le MSSS à mettre en œuvre un projet vitrine sur les indicateurs en pharmacie d'établissement.

1.6 ASSURER UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE DES TECHNICIENS EN PHARMACIE AUX DÉPARTEMENTS DE PHARMACIE

Les travaux d'un groupe de travail dirigé par l'A.P.E.S. ont mené à la mise en ligne d'un microsite en octobre 2022.

1.7 EFFECTUER UNE VIGIE SUR L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES EN PHARMACIE

La vigie se poursuit principalement par une participation à une communauté de pratique de membres portant sur les TI.

ENJEU 2 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'A.P.E.S. AUPRÈS DE SES MEMBRES, DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU GOUVERNEMENT

2.1 METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES PERMETTANT UN ARRIMAGE STRATÉGIQUE AVEC LES PARTENAIRES DE L'A.P.E.S.

La nouvelle présidente a rencontré l'ensemble des partenaires et en a fait rapport au conseil d'administration, de même que dans le présent rapport d'activités. Un état de situation complet est aussi livré annuellement à l'AGA des membres.

2.2 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'OPTIMISATION DES SERVICES AUX MEMBRES (EXCLUANT LES COMMUNICATIONS)

Ce plan a été mis en œuvre. Il touchait surtout l'offre de formations gratuites de l'A.P.E.S. pour ses membres.

2.3 RÉVISER LES CATÉGORIES DE MEMBRES ET LES MODALITÉS D'ADHÉSION

À l'assemblée générale extraordinaire de mai 2022, les modifications prévues ont été adoptées par les membres.

2.4 METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION INTÉGRÉ INTERNE ET EXTERNE

Ce plan global a été adopté par le conseil d'administration. Des plans annuels opérationnels sont également élaborés.

ENJEU 3 : INTÉGRER LA PRATIQUE AVANCÉE ET LA SPÉCIALISATION AU PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES DES PATIENTS

3.1 SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE LOI SUR LA PHARMACIE

Des modèles d'ententes de pratique avancée en partenariat ont été élaborés par l'A.P.E.S. en amont de l'application de la nouvelle *Loi sur la pharmacie*. De plus, la création d'une communauté de pratique permet des échanges réguliers entre les membres de l'A.P.E.S. sur l'implantation des nouvelles activités prévues à cette loi. Enfin, il y a eu un panel sur la pratique collaborative lors du Grand Forum 2022.

3.2 CONSTITUER UN COMITÉ INTRAPROFESSIONNEL AVEC TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE PHARMACEUTIQUE POUR UNE PRISE DE POSITION CONJOINTE SUR LE PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES DES PATIENTS

Le comité formé de représentants de la famille pharmaceutique s'est réuni à quelques reprises. Une première version de l'énoncé de position sur le parcours de soins a été soumise aux partenaires pharmaceutiques. Le document final devrait être présenté au conseil d'administration au printemps 2023.

3.3 PRENDRE POSITION SUR LA PRATIQUE AVANCÉE ET LA SPÉCIALISATION

Le dossier a été réactivé à l'été et le conseil d'administration a maintenu sa [position antérieure](#) sur le sujet qui semble toujours d'actualité.

ENJEU 4 : ACTUALISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE L'A.P.E.S. ET LES PROCESSUS AFFÉRENTS

4.1 REVOIR ET OPTIMISER LES TI

Cet objectif se décline en projets distincts pour chacun des systèmes à implanter.

CRM (BASE DE DONNÉES)

La preuve de concept d'Eudonet a été réalisée en 2022. Les travaux d'implantation devraient se faire au cours de l'année 2023.

LMS (FORMATION)

Les ateliers d'implantation de Lära ont eu lieu en 2022. L'A.P.E.S. est maintenant rendue à l'étape d'intégrer le contenu dans la nouvelle plateforme. Cela requiert l'élaboration de gabarits des formations, la création de visuels, etc. La plateforme devrait être accessible aux membres à compter du printemps 2023.

SITE WEB

L'ensemble des coûts du projet de refonte du site Web avec Symetris dépassait le budget alloué. Une révision budgétaire du projet global des TI a été faite pour déterminer les économies potentielles. Un nouveau budget a été approuvé lors de la séance du conseil d'administration du 7 octobre 2022, ce qui a permis de poursuivre les travaux.

Le contrat est divisé en deux phases. La première consiste en la préparation au développement et couvrira les analyses à effectuer. Elle a débuté le 1^{er} novembre et se poursuivra jusqu'en mars 2023. À la fin de cette phase, une proposition budgétaire sera soumise pour la deuxième phase, soit celle du développement. Lorsque la proposition budgétaire sera acceptée, la phase 2 pourra démarrer.

FIDELIO (COMPTABILITÉ)

La révision finale du contrat est en cours. Le module de traitement des cotisations sera retiré et intégré au CRM pour ne conserver qu'une solution de comptabilité opérationnelle courante en ajoutant la gestion des feuilles de temps et des comptes de frais.

INFRASTRUCTURE

Les travaux portent sur la sécurité du réseau et des données. Un plan complet est en cours d'implantation.

4.2 REVOIR ET OPTIMISER LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS EN TENANT COMPTE DE L'EXPÉRIENCE DES MEMBRES ET DES TI DISPONIBLES

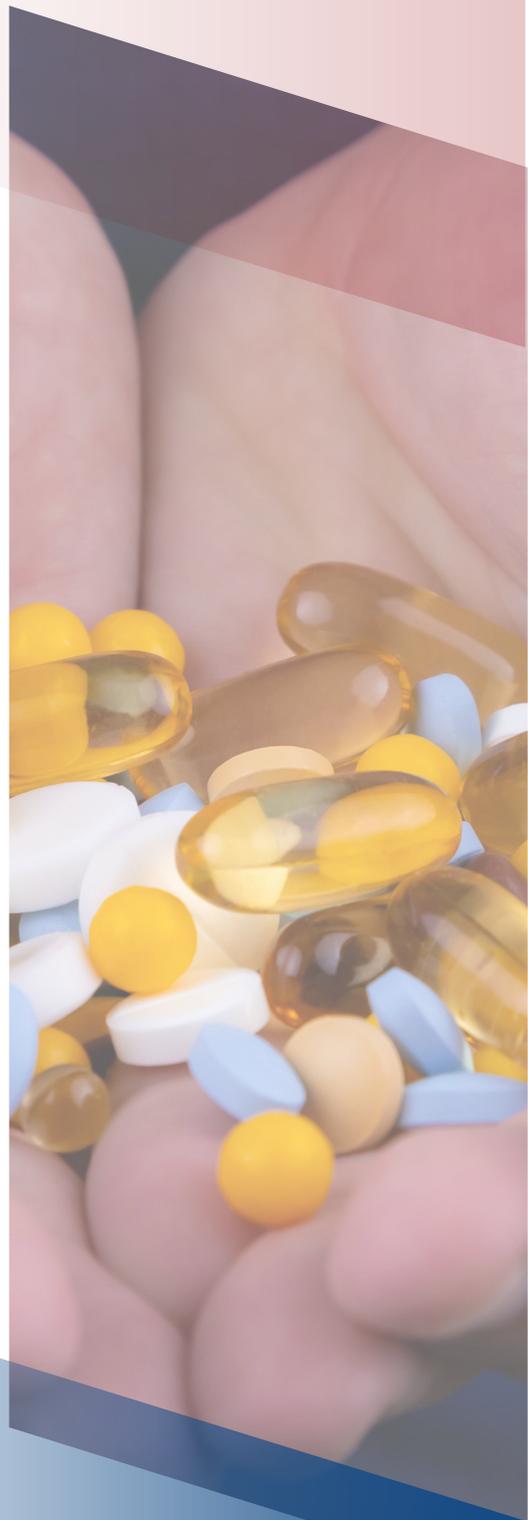
Tous les processus opérationnels sont évalués en continu, lors de l'analyse des nouveaux systèmes. Les modifications seront intégrées au fur et à mesure des implantations de systèmes.

PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE

Le comité de planification stratégique s'est penché sur la façon d'aborder le nouveau plan étant donné que des actions du plan 2020-2023 ne sont pas encore réalisées. Il faudra notamment tenir compte de la capacité de la permanence à livrer ces éléments.

En 2023, l'A.P.E.S. sera en pleine implantation de son plan de rehaussement des technologies.

À la séance du conseil d'administration du 9 décembre 2022, celui-ci a donc décidé de revoir en détail la planification stratégique 2020-2023 lors de sa retraite annuelle de 2023, dans le but d'en faire une mise à jour qui tiendra compte des éléments mentionnés précédemment.



GESTION DES RISQUES

En 2014, le conseil d'administration de l'A.P.E.S. adoptait son tout premier plan d'action en matière de gestion des risques. Une [politique](#) avait à ce moment été adoptée pour définir et circonscrire le processus de gestion des risques à l'A.P.E.S. En prévision du cinquième plan qui sera adopté en 2023, le processus d'identification des risques a été amorcé cette année. D'abord, l'équipe de la permanence a tenu, en juin, un atelier sur le sujet afin de lister les risques opérationnels auxquels l'A.P.E.S. s'expose ou pourrait être exposée dans les prochains mois.

Par la suite, le comité de gestion des risques a révisé la liste et ajouté, avec l'aide du comité d'audit et du conseil d'administration, les risques stratégiques et financiers. En décembre, le conseil d'administration adoptait la liste complète des risques opérationnels, stratégiques et financiers, incluant le degré de probabilité et de gravité lié à chacun d'eux. Au cours de la prochaine année, des plans d'action spécifiques pour contrer ou mitiger ces risques seront adoptés par le conseil d'administration.

Le plan d'action en matière de gestion des risques est d'une durée de deux ans. Le comité de gestion des risques se réunit au moins deux fois par année pour assurer son suivi. Selon l'évolution de l'environnement de l'A.P.E.S., il met le plan à jour au besoin.

Voici quelques exemples de risques contenus dans le dernier plan ainsi que les actions adoptées pour chacun :

RISQUES OPÉRATIONNELS	PLAN D'ACTION
Fraude et vol interne	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir des contrôles internes rigoureux.• Vérifier les antécédents (plumitifs, enquête de crédit et références) au minimum pour le DG, le DGA et le contrôleur comptable.
Absence de mise à jour quant à l'évaluation du degré de sécurité de l'infrastructure réseau	<ul style="list-style-type: none">• Obtenir un rapport de sécurité de la firme KPMG et mettre en œuvre les recommandations.• Assurer une surveillance à distance de l'infrastructure réseau.
Concentration des connaissances et de l'expertise par rapport au système d'information et insuffisance de procédures pour l'utilisation du système d'information des membres	<ul style="list-style-type: none">• Former au moins deux superutilisateurs (administrateurs) par système.• S'assurer auprès des fournisseurs d'avoir accès à de la documentation à jour sur les systèmes utilisés.
Sinistre détruisant le matériel et les bureaux de l'A.P.E.S.	<ul style="list-style-type: none">• Faire migrer le contenu des serveurs vers une solution infonuagique sur deux sites distincts avec réplcation dans un site de recouvrement en cas de sinistre.• Élaborer un plan de relève.

RISQUES STRATÉGIQUES	PLAN D'ACTION
Vol de données personnelles des membres	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan de développement et d'optimisation des TI de l'A.P.E.S. en privilégiant des solutions qui permettent de gérer les droits d'accès aux données sensibles et de journaliser les opérations effectuées par les utilisateurs.
Imposition d'un système d'évaluation des activités par le MSSS	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les démarches suivant le projet des indicateurs selon les recommandations adoptées au CA d'octobre 2020.
Mauvaise évaluation des besoins en effectifs par le MSSS	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'enquête sur la pénurie d'effectifs. • Inclure des résultats sur l'offre de soins. • Sensibiliser les décideurs sur la base des résultats. • Participer aux travaux sur la planification de main-d'œuvre (PMO) du MSSS.
Instabilité du site Web	<ul style="list-style-type: none"> • Faire migrer le site Web vers une plateforme plus récente et minimiser les connexions avec les applications tierces. • Assurer un suivi étroit du plan stratégique 2020-2023.

RISQUES FINANCIERS	PLAN D'ACTION
Insuffisance des ressources financières pour réaliser le plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une vigie par le comité de planification stratégique et le comité d'audit (ajout systématique à l'ordre du jour et développement d'outils de suivi spécifiques).
Disparition des libérations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le dossier de négociation avec des exemples concrets de l'apport des libérations à l'ensemble des pharmaciens d'établissement.
Perte du budget de formation et développement du MSSS	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'offre de formations payantes et réduire l'offre gratuite. • Déterminer les dépenses pouvant être réduites ou éliminées afin de prioriser la formation gratuite pour les membres (confier ce mandat au comité d'audit).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 12 mai 2022, les membres ont accepté la recommandation du conseil d'administration de l'A.P.E.S. et adopté une résolution nommant les deux administrateurs suivants :

- M^{me} Suzanne Atkinson (CHU Sainte-Justine, 1^{er} mandat : 2022-2025), à titre d'administratrice provenant d'un CHU ou d'un institut;
- M. Dave Charlton (CISSS de la Côte-Nord, 1^{er} mandat : 2022-2025), à titre d'administrateur provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS.

Le conseil d'administration de l'A.P.E.S. a également adopté une résolution renouvelant le mandat de l'administrateur suivant :

- M. Yves Benoit, à titre d'administrateur externe (3^e mandat : 2022-2025).

La composition complète du conseil d'administration se trouve sur le site Web de l'A.P.E.S.

Le comité de gouvernance et d'éthique, qui veille à assurer la relève des postes d'administrateurs, vérifie si les changements effectués au sein du conseil d'administration de l'A.P.E.S. se font dans le respect des [Lignes directrices pour la sélection des administrateurs](#) dont s'est dotée l'Association. Ces lignes directrices visent à assurer une représentativité équilibrée et conforme à l'image des membres de l'A.P.E.S. Ainsi, le conseil d'administration actuel respecte les lignes directrices en tendant à inclure des membres issus de la diversité, en veillant à un équilibre entre hommes et femmes, entre gestionnaires et cliniciens ainsi qu'entre représentants de divers types d'établissements de différentes régions du Québec, conformément au profil des pharmaciens d'établissement.

MEMBRES DU CONSEIL

ADMINISTRATRICES PROVENANT D'UN CHU OU D'UN INSTITUT



Suzanne Atkinson



Bianca Beloin Jubinville
Secrétaire-trésorière



Marie-Ève Moreau-Rancourt



Julie Racicot
Présidente

ADMINISTRATEURS PROVENANT D'UN CISSS OU D'UN CIUSSS



Fanny Blanchet
Vice-présidente



Dave Charlton



Linda Vaillant



Isabelle Jean



Martin Rajotte



Benoît Crevier

ADMINISTRATEURS EXTERNES



Serge Beauchamp



Yves Benoit



Raymond Paquin

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DE L'A.P.E.S.

Pour accomplir sa mission, l'A.P.E.S. dispose des comités et du groupe de travail suivants :

COMITÉS RELEVANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Comité d'audit
- Comité d'évaluation de la directrice générale
- Comité de gestion des risques
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité de planification stratégique

COMITÉS PRÉVUS À L'ENTENTE DE TRAVAIL MSSS-A.P.E.S. 2020-2023

L'Entente de travail 2020-2023 prévoit la mise en place des comités suivants :

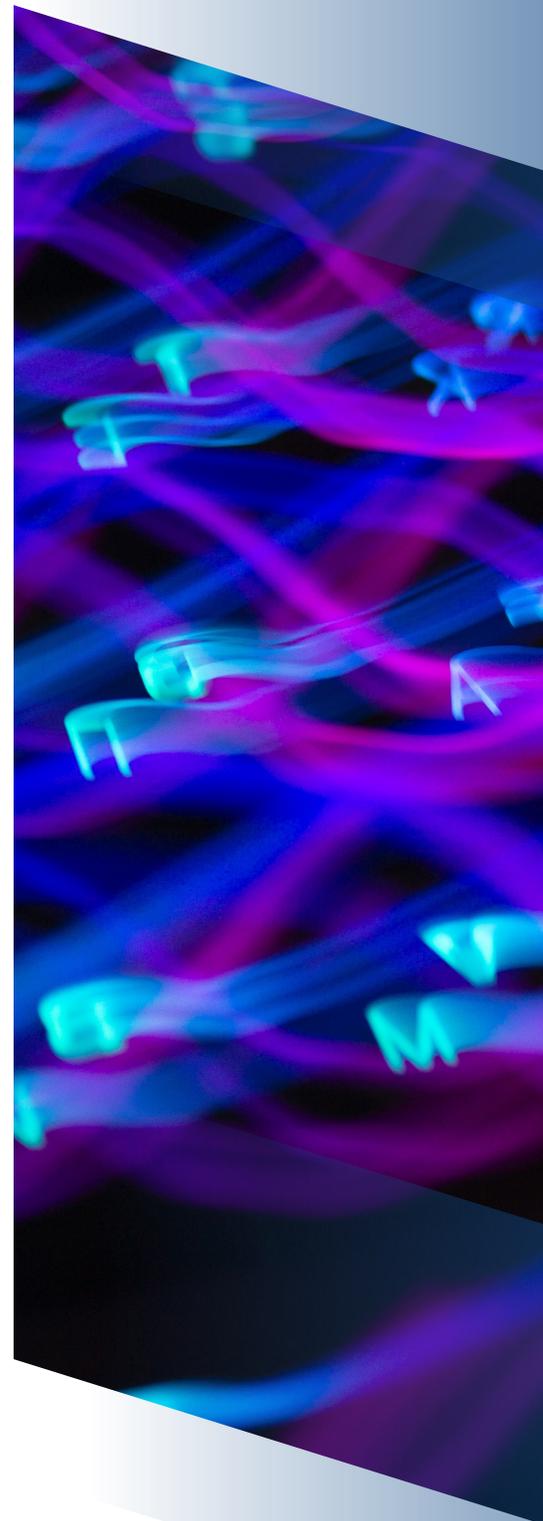
- Comité d'assurance de l'A.P.E.S.
- Comité de formation et de développement
- Comité paritaire relatif à l'évaluation des mesures temporaires
- Comité paritaire consultatif pour la réalisation de projets d'organisation du travail en pharmacie d'établissement
- Comité paritaire afin de revoir ou de prévoir des mesures et modalités aux lettres d'entente n° 1 et n° 5

COMITÉS OPÉRATIONNELS

- Comité du Grand Forum
- Comité de formation continue
- Comité de formation en gestion
- Comité de rédaction de *Pharmactuel*

GRUPE DE TRAVAIL

- Groupe de travail sur les préparations stériles



Outre leurs fonctions respectives, la directrice générale et les administrateurs sont également responsables de dossiers particuliers. Voici un résumé des responsabilités de chacun pendant l'exercice 2022 :

ADMINISTRATEUR	COMITÉ, GROUPE DE TRAVAIL OU RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE
Suzanne Atkinson	Comité de planification stratégique Comité de gestion des risques
Serge Beauchamp	Comité d'audit Comité de planification stratégique
Bianca Beloin Jubinville	Comité d'audit Comité de planification stratégique Comité de gestion des risques
Yves Benoit	Comité de gouvernance et d'éthique Comité de gestion des risques
Fanny Blanchet	Comité d'évaluation de la directrice générale Comité de négociation et de relations professionnelles Comité de gouvernance et d'éthique
Dave Charlton	Comité d'audit Comité de négociation et de relations professionnelles
Benoît Crevier	Comité de gouvernance et d'éthique Comité de négociation et de relations professionnelles Comité de planification stratégique
Isabelle Jean	Comité d'audit Comité de gestion de risques
Marie-Ève Moreau-Rancourt	Comité d'évaluation de la directrice générale Comité de gouvernance et d'éthique
Raymond Paquin	Comité d'assurance Comité de négociation et de relations professionnelles
Julie Racicot	Comité d'évaluation de la directrice générale Comité de gouvernance et d'éthique Comité de planification stratégique
Martin Rajotte	Comité d'audit Comité de gestion des risques
Linda Vaillant	Comité d'audit Comité de négociation et de relations professionnelles Comité de planification stratégique Comité de gestion des risques Comité de gouvernance et d'éthique

AFFAIRES SYNDICALES

EFFECTIF DES MEMBRES

PORTRAIT

En vertu des statuts et règlements de l'A.P.E.S. mis à jour en mai 2022, toute personne qui souhaite adhérer à l'A.P.E.S. doit être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec ou détenir un diplôme universitaire de premier cycle en pharmacie du Québec ou d'ailleurs, ou encore détenir un diplôme collégial en techniques de pharmacie et travailler à ce titre en établissement de santé au Québec.

Au cours de la dernière année, l'effectif total des membres s'est accru de 1,6 %. Ainsi, au terme de 2022, l'A.P.E.S. comptait 2 028 membres, alors qu'à la même date l'année dernière, ce nombre s'élevait à 1 996. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, 97 membres se sont ajoutés à l'effectif, dont 31 (32 %) membres actifs ou actifs résidents, alors que 65 départs ont été enregistrés pendant la même période. À la fin de l'année, 93 % des membres de l'A.P.E.S. (n=1 879) exerçaient la pharmacie dans un établissement de santé du Québec.

La majorité des autres membres étaient des membres résidents inscrits au programme universitaire de deuxième cycle en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, mais n'exerçant pas la pharmacie en dehors de leur programme d'études. Au total, 161 membres effectuaient ou terminaient une résidence en pharmacie d'établissement au 31 décembre 2022, 71 d'entre eux faisant partie de la cohorte 2022-2023 et 90 ayant débuté en 2020 ou en 2021. Par ailleurs, sur 33 membres associés, 28 (85 %) étaient également membres de la SCPH et satisfaisaient aux conditions d'admissibilité du statut de membre associé SCPH créé en 2022.

Au 31 décembre 2022, les membres de l'A.P.E.S. se répartissaient en huit catégories comme suit :

Tableau I. Catégories de membres au 31 décembre 2022

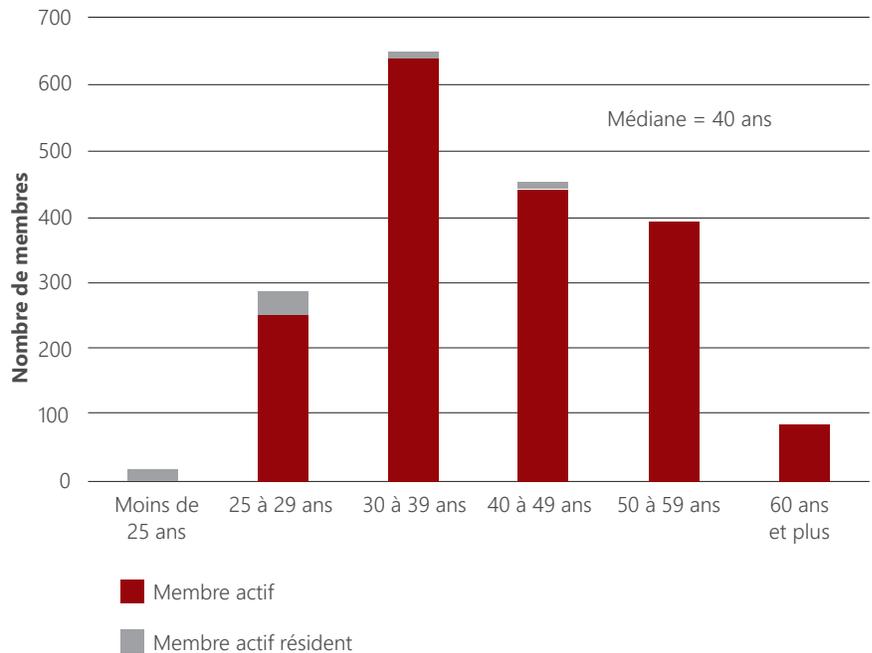
CATÉGORIES DE MEMBRES	NOMBRE
Membres actifs	1 822
Membres actifs résidents	57
Membres résidents	104
Membres associés*	5
Membres associés SCPH	28
Membres retraités	9
Membres honoraires	3
Membres techniciens en pharmacie**	0
TOTAL	2 028

* Les pharmaciens qui détenaient le statut de membre associé lorsqu'il a été aboli, en mai 2022, ont conservé ce statut jusqu'au terme de leur adhésion annuelle, le 31 décembre.

** Il s'agit d'un tout nouveau statut créé en 2022. La première cohorte verra le jour en 2024.



Figure 1. Répartition des membres actifs et actifs résidents par groupe d'âge



Sur les 31 nouveaux membres exerçant leur profession au sein d'un établissement de santé à la fin de 2022, 9 étaient inscrits au programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée. Parmi les nouveaux membres actifs (n=22), seulement 4 (18 %) avaient obtenu un diplôme de deuxième cycle. Quinze d'entre eux étaient titulaires d'un diplôme de premier cycle en pharmacie seulement, soit d'un doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.) (n=7) ou d'un baccalauréat en pharmacie (n=8), alors que la diplomation était inconnue dans les autres cas (n=3).

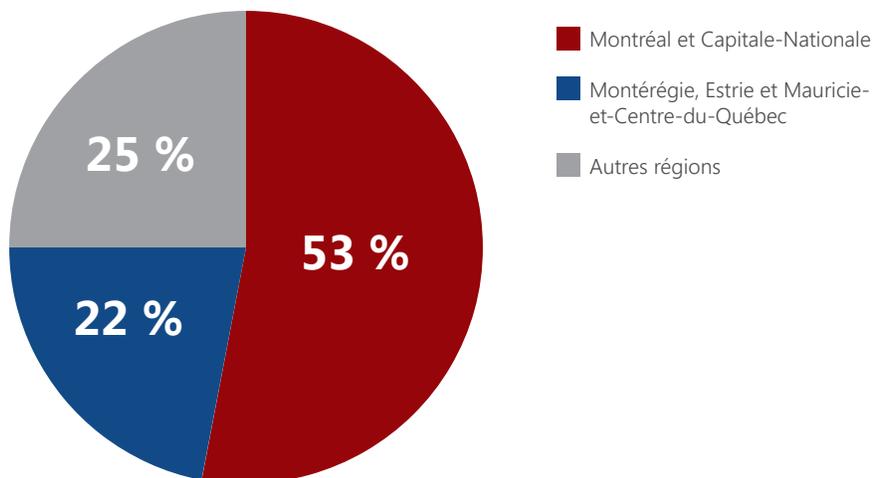
Le tableau 2 présente la variation de l'effectif des membres actifs et actifs résidents par région sociosanitaire.

Tableau II. Variation de l'effectif par région sociosanitaire

Région sociosanitaire	2018	2019	2020	2021	2022	▲ 2022-2021 (%)	▲ 2022-2018 (%)
01 - Bas-Saint-Laurent	45	45	45	45	45	2,2	2,2
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	48	49	51	51	52	0,0	8,3
03 - Capitale-Nationale	281	289	290	307	316	5,9	12,5
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	91	96	95	112	115	17,9	26,4
05 - Estrie	115	115	111	120	118	8,1	2,6
06 - Montréal	607	622	633	672	678	6,2	11,7
07 - Outaouais	42	45	48	50	52	4,2	23,8
08 - Abitibi-Témiscamingue	26	29	25	28	24	12,0	-7,7
09 - Côte-Nord	19	19	20	22	22	10,0	15,8
10 - Nord-du-Québec	5	4	4	5	2	25,0	-60,0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22	22	24	25	27	4,2	22,7
12 - Chaudière-Appalaches	71	67	70	71	75	1,4	5,6
13 - Laval	50	48	48	51	54	6,3	8,0
14 - Lanaudière	38	41	43	47	49	9,3	28,9
15 - Laurentides	58	61	59	66	64	11,9	10,3
16 - Montérégie	149	159	166	163	172	-1,8	15,4
17 - Nunavik	7	9	10	11	6	10,0	-14,3
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	10	9	9	6	7	-33,3	-30,0
Total	1 684	1 729	1 751	1 852	1 879	1,5	11,6

Au total, 53 % des membres actifs et actifs résidents de l'Association exerçaient leur profession dans la région de Montréal ou de la Capitale-Nationale à la fin de 2022. Un peu plus de 5 % (n=97) des membres actifs occupaient un poste de chef ou de chef adjoint du département de pharmacie à temps plein ou à temps partiel.

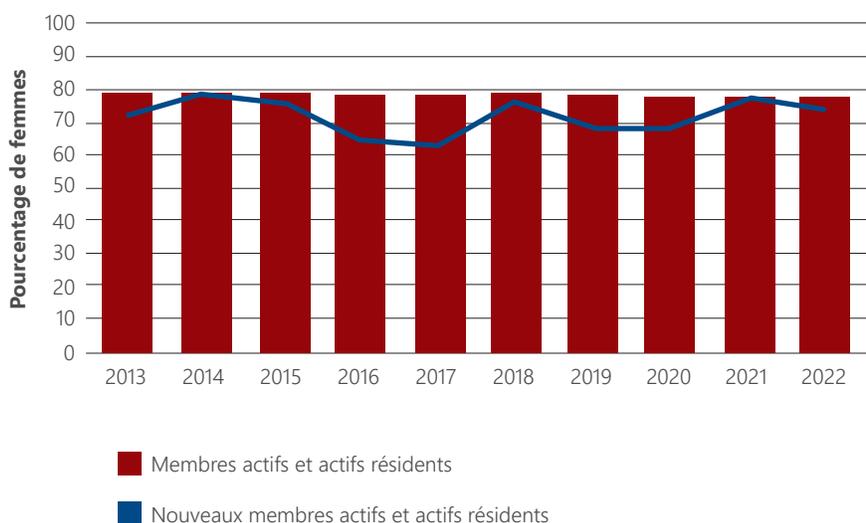
Figure 2. Répartition géographique des membres actifs et actifs résidents



Au 31 décembre 2022, la proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents était de 77 %, comparativement à une moyenne de 78 % dans la dernière décennie. La répartition des membres en fonction du genre était comparable parmi les nouvelles recrues, 74 % de l'effectif étant constitué de femmes.

La figure 3 présente la répartition de l'effectif des membres actifs et actifs résidents en fonction du genre au cours de la dernière décennie.

Figure 3. Proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents



ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES EFFECTIFS DE PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

HISTORIQUE

En avril 2001, le groupe de planification de la main-d'œuvre du MSSS publiait un rapport faisant état d'un écart croissant entre les besoins de main-d'œuvre professionnelle en pharmacie d'établissement et les perspectives de recrutement sur 15 ans. En 2002, l'A.P.E.S. a commencé à réaliser une enquête annuelle auprès de ses membres afin de recueillir de l'information sur la pénurie déjà bien installée de pharmaciens et ses conséquences sur les soins et les services pharmaceutiques.

Depuis 2006 et pendant plus de 15 ans, l'enquête a porté principalement sur la comparaison entre le nombre de postes de pharmaciens sans titulaire ou temporairement dépourvus de titulaire et le nombre de postes autorisés au budget de chaque établissement de santé.

RÉFLEXION SUR LA MÉTHODOLOGIE

Une réflexion sur la méthodologie de l'enquête a été amorcée en 2022 en tenant compte de deux facteurs :

- La nécessité de quantifier les besoins de main-d'œuvre en sus des postes existants non comblés;
- L'adoption en 2022 d'un horaire de travail majoré.

En 2022, un questionnaire enrichi a été transmis aux chefs de département de pharmacie des établissements de santé du Québec. Cet exercice a contribué à la réflexion en cours.

En plus des questions portant sur la couverture des postes de pharmaciens autorisés au budget des établissements, il a été décidé de recueillir des données sur l'état de la couverture en soins pharmaceutiques dans certains secteurs médicaux. Ces secteurs sont notamment ceux pour lesquels existent des ratios québécois ciblant un nombre de patients par pharmacien en équivalent temps complet (ETC). Par les changements apportés à l'enquête, l'A.P.E.S. souhaite brosser un portrait le plus représentatif possible des besoins de main-d'œuvre.

COMITÉ DE NÉGOCIATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le comité de négociation et de relations professionnelles a notamment pour mandat, selon les orientations et les priorités déterminées par le conseil d'administration et sous son autorité, de négocier une seule et unique entente avec le MSSS encadrant les conditions de travail de tous les pharmaciens œuvrant en établissement de santé.

Le 20 janvier 2022, l'entente de principe conclue entre l'A.P.E.S. et le MSSS, le 24 décembre 2021, a été présentée aux membres lors d'une assemblée générale extraordinaire virtuelle. Cette entente contenait des gains sur la plupart des thématiques abordées dans la négociation et, surtout, assurait la pérennisation, à terme, de l'ensemble des mesures temporaires faisant partie des conditions de travail des pharmaciens. Au total, 1 207 membres ont assisté à l'AGE, et 89 % d'entre eux ont voté en faveur de l'adoption de l'entente de principe.

Le MSSS et l'A.P.E.S. ont ensuite travaillé à la rédaction des textes de la nouvelle entente de travail, qui a été signée le 21 juillet 2022 par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, et la présidente de l'A.P.E.S., M^{me} Julie Racicot.

À l'été 2022, un nouveau comité de négociation a été mis en place en vue de la renégociation de l'entente, qui arrivera à échéance le 31 mars 2023. Trois nouveaux pharmaciens se sont ajoutés au comité, qui compte désormais 16 membres issus de régions et de milieux de pratique variés. Le comité a commencé dès l'automne à recenser les préoccupations de ses membres et à travailler à l'élaboration d'un sondage qui leur sera envoyé à l'hiver 2023.

Tout au long de l'année 2022, le comité a également chapeauté les négociations relatives à la création des nouveaux titres d'emploi de pharmacien.

REMERCIEMENTS

La négociation de l'Entente de travail A.P.E.S.-MSSS 2022-2023 a été la dernière qu'a menée M^e Pierre Grenier à titre de porte-parole et de procureur de l'Association, rôles qu'il exerçait depuis plus de 25 ans. L'A.P.E.S. tient à le remercier pour son apport indispensable aussi bien dans la négociation que dans plusieurs autres dossiers névralgiques de l'Association. Sa grande expertise, son aplomb et sa maîtrise des enjeux propres à la pharmacie d'hôpital ont fait de lui un porte-parole et un procureur estimé, tant par l'A.P.E.S. que par ses vis-à-vis. À l'été 2022, M^e Josée Lavallée, qui travaille également depuis plusieurs années avec l'A.P.E.S. et qui fait partie du même cabinet d'avocats que M^e Pierre Grenier, a été nommée pour le remplacer à titre de porte-parole et de procureure de l'Association.

ÉTAT D'URGENCE, ARRÊTÉS MINISTÉRIELS ET RENCONTRES DES LEADERS SYNDICAUX

Les publications d'arrêtés et de directives du MSSS ont considérablement diminué en 2022, vu l'amélioration de la situation épidémiologique et la levée de l'état d'urgence sanitaire, le 1^{er} juin 2022.

Le 23 janvier 2022, à la suite des démarches de l'A.P.E.S. auprès des autorités compétentes, l'arrêté ministériel 2022-008 rend les membres actifs de l'A.P.E.S. admissibles aux mesures temporaires prévues à l'arrêté 2022-003 du 15 janvier 2022, notamment la rémunération à taux double et l'accumulation d'une demi-journée de vacances pour le pharmacien à temps plein qui effectue un quart complet en sus de sa semaine normale de travail.

Le 31 mars 2022, l'arrêté 2022-030 prévoyait la prolongation des primes COVID-19 pour les travailleurs de la santé. Pour les pharmaciens, il s'agissait principalement de primes de 4 % et 8 % et de montants forfaitaires applicables dans les installations désignées (primes escalier). L'application de cette mesure a pris fin le 14 mai 2022.

Le gouvernement a mis fin à l'état d'urgence sanitaire le 1^{er} juin 2022 en adoptant le projet de loi 28. Celui-ci prolongeait par ailleurs certains pouvoirs extraordinaires du gouvernement jusqu'au 31 décembre 2022, dont celui de continuer à gouverner par décrets.

Le 22 juillet 2022, le MSSS a publié une directive permettant aux employés du réseau, incluant les pharmaciens, chefs adjoints et chefs de département, de bénéficier de la rémunération à taux double pour tout quart complet effectué en sus de la semaine normale de travail. Cette mesure a été modifiée le 12 août 2022 pour permettre la rémunération à taux double d'un quart d'une durée minimale de quatre heures en temps supplémentaire. En octobre 2022, le MSSS a annoncé la prolongation de cette mesure – qui devait initialement prendre fin le 26 septembre 2022 – pour une durée indéterminée.

Le 31 décembre 2022 ont pris fin la plupart des mesures d'urgence prévues dans les différents arrêtés ministériels publiés depuis 2020 et toujours en vigueur, à l'exception, notamment, du maintien en emploi des travailleurs temporaires embauchés dans le cadre du programme « Je contribue » et de la rémunération à taux double pour les quarts d'une durée minimale de quatre heures.

Par ailleurs, en avril 2020, des rencontres hebdomadaires avaient été instaurées entre les représentants de la Direction générale des ressources humaines et de la rémunération (DGRHR) et les représentants des syndicats et d'associations de professionnels, dont l'A.P.E.S., afin d'échanger sur des questions relatives aux conditions de travail et d'exercice des employés et des professionnels dans le contexte pandémique. Ces rencontres des leaders syndicaux se sont poursuivies de façon sporadique pendant l'année 2022. Avec la levée de l'état d'urgence, en juin 2022, elles ont légèrement dévié de leur vocation initiale et portent davantage sur les enjeux liés aux conditions de travail et d'exercice des employés et des professionnels dans un contexte plus général. Ces rencontres permettent à l'A.P.E.S. de s'assurer d'une représentation adéquate de ses membres.

MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le troisième exercice de maintien de l'équité salariale, auquel l'A.P.E.S. participe, s'est poursuivi en 2022, de concert avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), du MSSS et des associations de salariés visés par le Programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux (PGSSS). Cet exercice a pour but de vérifier si les catégories d'emploi visées ont subi des changements significatifs entre le 21 décembre 2016 et le 20 décembre 2021 et à déterminer si leurs cotes d'évaluation doivent être modifiées en conséquence.

Rappelons qu'à la suite du deuxième exercice de maintien de l'équité salariale, des plaintes alléguant notamment que le système d'évaluation utilisé dans le cadre des travaux était discriminatoire avaient été déposées par des membres d'une autre association visée par le PGSSS. Puisque les discussions relatives au système d'évaluation se sont poursuivies dans le cadre du troisième exercice, le SCT avait décidé, à la fin de l'année 2021, de saisir la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour qu'elle se prononce sur la conformité du système d'évaluation utilisé par rapport à la *Loi sur l'équité salariale*. Le SCT avait également demandé à la CNESST une prolongation de délai pour terminer les travaux du troisième exercice, le temps qu'une décision soit rendue à l'égard du système d'évaluation. Cette requête a été acceptée en avril 2022.

Bien que les travaux aient été ralentis, les membres du comité ont convenu dans l'intervalle d'envoyer un questionnaire à plus de 1 700 salariés visés par le PGSSS, afin de recueillir des données sur les changements survenus dans leur pratique entre 2016 et 2021. Lancée à la fin du mois d'octobre 2022, l'enquête se poursuivra en 2023. Un grand nombre de pharmaciens sélectionnés ont sollicité l'A.P.E.S. pendant cette période, et l'Association s'est rendue disponible pour répondre aux questions de ses membres et leur offrir du soutien.

À la fin du mois de novembre 2022, la CNESST a communiqué aux membres du comité paritaire le préavis de la décision qu'elle comptait rendre quant aux plaintes formulées relativement au deuxième exercice de maintien. À la suite de ce préavis, le SCT a décidé de retirer son différend patronal portant sur le système d'évaluation déposé dans le cadre du troisième exercice de maintien. Les membres du comité paritaire (tant l'employeur que les associations de salariés) du troisième exercice de maintien ont, par ailleurs, décidé de travailler de concert afin de convenir, en comité, de certains ajustements à faire au système d'évaluation dans le cadre du troisième exercice, notamment pour l'adapter davantage à la réalité des professionnels. Les membres du comité espèrent conclure une entente à ce sujet au début 2023, ce qui permettrait la reprise des travaux du comité à un rythme plus soutenu.

ENTENTE PARTICULIÈRE POUR L'EMBAUCHE DE PHARM. D. ET NÉGOCIATION DES NOUVEAUX TITRES D'EMPLOI

En mai 2022, le MSSS a annoncé le financement de 200 postes de pharmaciens à temps complet dans les CHSLD, les maisons des aînés et les maisons alternatives pouvant être octroyés à des pharmaciens non détenteurs de la maîtrise en pharmacothérapie avancée. Considérant les problématiques entourant cette annonce, tant au regard de l'organisation des soins que de l'application de l'entente de travail, l'A.P.E.S. et le MSSS ont conclu, le 12 juillet 2022, une entente particulière encadrant temporairement les modalités applicables à l'embauche de ces pharmaciens. Le MSSS et l'A.P.E.S. ont ensuite entamé des négociations relatives à la création de deux nouveaux titres d'emploi de pharmacien.

Au cours de l'automne 2022, le MSSS et l'A.P.E.S. ont principalement échangé sur le contenu des descriptions de fonction de chacune des catégories d'emploi ainsi que sur les principes devant régir le processus de reclassement des pharmaciens travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Tout au long de ces discussions, l'Association a consulté ses membres à de nombreuses reprises, afin de s'assurer que ses propositions reflètent fidèlement la réalité du terrain. Les travaux se poursuivront en 2023.

ASSURANCE COLLECTIVE

NÉGOCIATION DE LA TARIFICATION

Le 5 avril 2022, le comité d'assurance a négocié avec SSQ Assurance le renouvellement du contrat d'assurance collective de l'A.P.E.S. pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023. Ce comité est composé de quatre pharmaciens membres actifs de l'A.P.E.S., d'un administrateur externe, d'une conseillère en actuariat et d'une conseillère juridique. Pour l'année 2022-2023, une baisse globale de 6,8 % a été convenue tout en maintenant la totalité des garanties déjà en place au contrat d'assurance collective.

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS

ÉVÉNEMENTS

GRAND FORUM

Le Grand Forum s'est déroulé en formule hybride les 24 et 25 mars 2022. Preuve de l'engouement pour le retour des activités en présentiel, 205 des 236 participants étaient présents au Château Frontenac, à Québec. Le Grand Forum leur a permis de renouer avec des collègues et de réseauter avec les représentants des 19 commanditaires de l'événement, notamment par l'entremise du Grand Jeu et des activités sociales organisées au cours de ces deux journées.

Les participants ont eu droit à 15 conférences, qui ont été captées pour un visionnement en différé. La session d'affichage a permis de découvrir 36 projets de recherche.

Nouveauté au programme, le dîner de la relève a mis en lumière les résidents des facultés de pharmacie, avec la présentation de deux projets de résidence de l'Université Laval et deux présentations de type TED Talk du côté de l'Université de Montréal.

Les participants en mode virtuel ont pu assister aux conférences, à la cérémonie de remise de prix et à une galerie d'affiches scientifiques sur la plateforme de l'événement. Ils étaient également invités à participer au Grand Jeu.

PRIX D'EXCELLENCE

Le Grand Forum a également été l'occasion de remettre les prix d'excellence de l'A.P.E.S. Animée par le président de l'A.P.E.S., M. François Paradis, la cérémonie était ouverte au public externe, en diffusion simultanée.

PRIX HOMMAGE GRAND FORUM 2022

En ce qui concerne la COVID-19, mentionnons le prix Hommage remis à trois pharmaciens (M^{me} Marie-Claude Racine, M^{me} Diem Vo et M. Jean-François Bussièrès) qui ont investi temps, énergie et expertise dans la gestion des médicaments critiques, notamment au cours de la première vague de la pandémie. Grâce à leur travail, le Québec s'est doté d'un modèle permettant de prédire les besoins pour ces médicaments en plus de revoir le processus de gestion des inventaires. En outre, ces travaux ont positionné favorablement le Québec au cours des vagues successives de COVID-19, lui permettant même de prêter certains médicaments aux collègues d'autres provinces.



Voici les lauréats des prix d'excellence 2022 :

PRIX	LAURÉATS
Prix d'excellence Roger-Leblanc (ex æquo)	<ul style="list-style-type: none"> • Céline Dupont, Centre universitaire de santé McGill • Anne Fillion, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Prix France-Boulet pour le meilleur article de <i>Pharmactuel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sophie Ruelland, Hôpital de Chicoutimi du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean • Ann-Sophie Laberge, Centre hospitalier de l'Université de Montréal • Louis-Étienne Marchand, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval • Jean Bournival, Hôtel-Dieu de Lévis, CISSS de Chaudière-Appalaches
Prix d'excellence en pratique spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Philippe Adam, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Prix d'excellence Innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Rachel Rouleau, chef adjointe du département de pharmacie, enseignement, formation et recherche, chercheuse associée, Vitam – Centre de recherche en santé durable du CIUSSS de la Capitale-Nationale et l'équipe interprofessionnelle du service régional de garde pharmaceutique en soins palliatifs à domicile pour la population du territoire du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Prix d'excellence pour la relève	<ul style="list-style-type: none"> • Charles-Olivier Chiasson, CHU Sainte-Justine
Prix Julien-Braun	<ul style="list-style-type: none"> • Lydia Perron, Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Prix Pierre-Paul-Leblanc	<ul style="list-style-type: none"> • Myriam Lemelin, Hôpital régional de Portneuf – CLSC de Saint-Raymond, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Prix Hommage	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-François Bussièrès, chef du département de pharmacie, CHU Sainte-Justine • Marie-Claude Racine, ex-chef du département de pharmacie, CHU de Québec-Université Laval • Diem Vo, chef du département de pharmacie, CISSS de la Montérégie-Est

RENTRÉE VIRTUELLE DE L'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. a dévoilé, en septembre, les projets pour l'année 2022-2023. Sur un microsite, les membres ont pu découvrir les principaux enjeux stratégiques et projets qui occupent l'Association, notamment les publications des groupes de travail et des RPE, ainsi que les formations et événements.

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DES RPE

Afin de reconnaître leur engagement et de les soutenir dans leurs fonctions, l'A.P.E.S. a offert une journée de formation aux présidents et secrétaires des RPE. Deux thèmes ont été retenus parmi ceux proposés, soit « Utiliser son temps de façon optimale » et « Conduire des réunions productives ». Les sujets ont été abordés sous forme d'ateliers animés par M^{me} Geneviève Roy, formatrice agréée. Seize présidents et secrétaires ont pris part à cette journée fort appréciée qui a eu lieu à Montréal le 4 novembre.

FORMATIONS

FORMATIONS DE L'A.P.E.S.

Le comité de formation et de développement ainsi que les comités de formation continue et de formation en gestion ont travaillé fort pour présenter une programmation pertinente et diversifiée. Les activités ont été offertes gratuitement aux membres actifs et aux membres résidents de l'A.P.E.S. grâce au budget de formation et développement du MSSS prévu à l'entente de travail et rehaussé en 2022.

Ainsi, trois journées de formation sur les thèmes de la médecine interne, de la cardiologie et de la psychiatrie ont été organisées, avec une moyenne de 120 participants par journée de formation. Neuf soirées de formation en webdiffusion ont également été offertes aux membres; elles ont rejoint en moyenne un peu plus de 200 participants chacune. L'une d'elles, portant sur le Dossier santé Québec, a été proposée par un pharmacien et consultant sur ce dossier au MSSS, alors qu'une autre, traitant de l'implantation des dates limites d'utilisation des médicaments (DLU), a été organisée par le groupe de travail sur les préparations stériles de l'A.P.E.S. L'ensemble des présentations des soirées et des journées de formation ont été captées, puis mises à la disposition des membres à des fins d'autoapprentissage, leur permettant ainsi d'obtenir des unités de formation continue (UFC).

Du côté des formations en gestion, deux ateliers virtuels ont été organisés, l'un ayant pour thème les approvisionnements en pharmacie d'établissement et l'autre, les habiletés de délégation. Plusieurs sessions ont été offertes aux membres, pour un total de 135 participants. Deux journées de formation sur le développement des habiletés d'accompagnement professionnel (*coaching*), l'une à Québec et l'autre à Montréal, ont été offertes à 39 pharmaciens gestionnaires.

Au total, ce sont 34 heures de formation continue qui ont été offertes aux membres en 2022.

Les thèmes et les statistiques de participation aux activités de formation sont détaillés dans la section Utilisation des services.

PROGRAMME DE MENTORAT

Amorcé en 2021, le projet pilote de mentorat pour les gestionnaires s'est terminé en mai 2022. Les objectifs généraux du programme étaient de permettre le partage d'expériences et la transmission du savoir de gestionnaires expérimentés tout en favorisant l'attraction et la rétention de nouveaux pharmaciens gestionnaires.

Pour le pharmacien exerçant des fonctions de gestion depuis peu, le mentorat offre un accompagnement dans le développement des compétences et du savoir-être ainsi que dans la planification et l'accomplissement du parcours professionnel. Pour le gestionnaire expérimenté, en plus de générer un sentiment d'accomplissement personnel et professionnel, le mentorat constitue une occasion de partager une certaine vision de la profession et des différents défis liés à la gestion en pharmacie dans un établissement de santé.

À la fin du programme, 100 % des mentorés ont mentionné qu'ils le recommanderaient à des collègues, et sept des huit mentors ont affirmé qu'ils aimeraient répéter l'expérience. Enfin, la totalité des participants a jugé que l'A.P.E.S. devrait poursuivre le programme. À la lumière de ces résultats, le conseil d'administration a donné son accord à la pérennisation du programme. Une nouvelle cohorte composée de 8 mentors et 10 mentorés a été formée en septembre 2022.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE : PHARMACTUEL

La revue internationale francophone *Pharmactuel* s'adresse aux pharmaciens et aux professionnels de la santé du Québec et de la francophonie hors Québec intéressés par la pratique pharmaceutique en établissement de santé. Le comité éditorial est composé de sept pharmaciens membres de l'A.P.E.S. et d'un chercheur non membre.

Quatre numéros ont été publiés en 2022, pour un total de 34 articles. Un supplément portant sur les perspectives québécoises, issues du *Rapport canadien de la pharmacie hospitalière 2020-2021*, a aussi été publié à l'automne.

L'année 2022 a été marquée par l'introduction d'UFC associées à la lecture de la revue numérique. En effet, pour chaque numéro, un questionnaire d'évaluation des apprentissages permet désormais aux membres de l'A.P.E.S. d'obtenir entre 3 et 4,5 UFC.

Outre le travail lié à la publication des numéros, le comité de rédaction a procédé à une consultation auprès des membres de l'A.P.E.S. afin de connaître leur degré de connaissance du concept de revue prédatrice. Les résultats ont démontré que cette notion est peu connue des pharmaciens d'établissement de santé et qu'une formation paraît nécessaire afin de mieux les outiller.

BALADODIFFUSION TRAIT PHARMACIEN

Douze épisodes de *Trait pharmacien*, la baladodiffusion de l'Association, ont été mis en ligne en 2022, tous animés par M^{me} Nathalie Marceau, conseillère aux affaires professionnelles de l'A.P.E.S. Elle a reçu tour à tour à son micro 14 pharmaciens, qui ont partagé leur savoir et leur expérience sur des sujets allant de la dyslipidémie aux biosimilaires, en passant par la pharmacie humanitaire. Il est à noter que les membres des RPE de l'A.P.E.S. ont collaboré à la production de sept épisodes à titre d'invités. Signe d'une notoriété croissante, les épisodes de *Trait pharmacien* ont vu leur écoute augmenter de près de 13 % par rapport à 2021.

REGROUPEMENTS DE PHARMACIENS EXPERTS ET GROUPE SPÉCIALISÉ DE L'A.P.E.S.

LES RPE EN 2022

En 2022, l'A.P.E.S. compte neuf regroupements, plus précisément huit regroupements de pharmaciens experts et un groupe spécialisé dans les champs de pratique spécialisés suivants : cardiologie, gériatrie, infectiologie, maladies virales chroniques, néphrologie, psychiatrie, soins intensifs, soins palliatifs et urgence. Ces RPE et GS réunissent 186 pharmaciens experts, engagés et convaincus, qui ont travaillé sur 10 projets en 2022, dont les 2 prochains guides de pratique sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale et à l'urgence. Les RPE et GS ont produit 7 publications au total au cours de l'année.

POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE

La Politique de fonctionnement des RPE prévoit que l'A.P.E.S. offre un soutien financier complet à la tenue des réunions et un budget pour la formation continue des membres des RPE. Cette politique demande que chaque RPE soumette au conseil d'administration une proposition de projet clinique ou administratif sur lequel le regroupement travaille en continu. Chaque RPE possède également une page Web sur le site de l'Association, où sont présentés les projets terminés, en cours et à venir. Soulignons que les membres des RPE sont tenus de respecter le *Code d'éthique des membres de comités, groupes de travail et RPE*.

Les RPE peuvent compter sur le soutien de l'Association par l'entremise de l'adjoint professionnel à la direction générale, M. François E. Lalonde, et de l'adjointe administrative, M^{me} Jacqueline Dionne, pour l'ensemble de leurs activités et travaux.

PUBLICATIONS, PROJETS ET COMPOSITION DES RPE

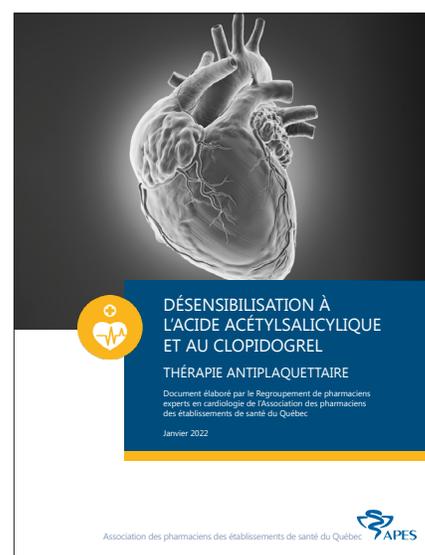
RPE EN CARDIOLOGIE

PUBLICATION

- RPE en cardiologie. *Désensibilisation à l'acide acétylsalicylique et au clopidogrel – Thérapie antiplaquettaire*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2022. 42 p. [en ligne] apesquebec.org/desensibilisation

COMPOSITION

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Louis-Étienne Marchand, pharmacien à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval
- Secrétaire : M^{me} Amélie St-Arnaud, pharmacienne à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval



GS EN MALADIES VIRALES CHRONIQUES

PUBLICATION

- GS en maladies virales chroniques. *Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid^{MC}) contre la COVID-19*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2022. 6 p. [en ligne] apesquebec.org/paxlovid

PROJET

- Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH (en cours de réalisation)

COMPOSITION

- Nombre de membres : 14
- Présidente : M^{me} Nancy Sheehan, pharmacienne au Site Glen du Centre universitaire de santé McGill et professeure titulaire de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal
- Secrétaire : M^{me} Katherine Mousseau, pharmacienne au Site Glen du Centre universitaire de santé McGill

RPE EN NÉPHROLOGIE

PUBLICATION

- RPE en néphrologie. *Comment gérer mes médicaments lorsque je suis malade*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2022. 2 p. [en ligne] apesquebec.org/joursmaladie

PROJET

- Mise à jour de la première édition du *Guide sur l'administration des antimicrobiens en hémodialyse et dialyse péritonéale* (en cours de réalisation)

COMPOSITION

- Nombre de membres : 21
- Président : M. Guillaume Brousseau, pharmacien et coordonnateur à l'enseignement à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Secrétaire : M. Gabriel Dallaire, pharmacien à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid^{MC}) contre la COVID-19 | 11 février 2022
Document élaboré par le Groupe spécialisé en maladies virales chroniques de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec. Mise à jour : 18 février 2022

Mise en garde

Les informations contenues dans le présent outil sont à jour au 18 février 2022. Étant donné les changements constants et rapides aux directives applicables, celui-ci doit être utilisé avec discernement et avec les adaptations nécessaires.

Les documents publiés après le 18 février 2022 par les divers organismes du secteur de la santé doivent être pris en compte pour assurer une application adéquate du présent outil.

Nous vous référons notamment aux documents suivants :

- Directive DGAUMIP-043.REV2 [MSSS, 16 mars 2022] : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/directives-covid/dgaumip-043-rev2.pdf>
- Élargissement de l'accès à l'antiviral Paxlovid^{MC} [MSSS, 17 mars 2022] : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-3486/>
- NIRMATRELVIR / RITONAVIR (PAXLOVID) [INESSS, 23 mars 2022] : <https://www.inesss.gouv.qc.ca/covid-19/traitements-specifiques-a-la-covid-19/nirmatrelvir-r-ritonavir-paxlovid.html>

Il est conseillé de les lire attentivement et d'en tenir compte.

Comment gérer mes médicaments lorsque je suis malade
Feuillelet préparé pour le Regroupement de pharmaciens experts en néphrologie de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec | Juin 2022

Mon nom : _____ Date : _____
Mon professionnel de la santé m'enseignera comment prendre soin de moi en fonction de mon traitement médicamenteux et de mon état de santé.
Nom du professionnel qui m'a remis le feuillet : _____

Pourquoi protéger mes reins lorsque je suis malade ?

- Lorsque je présente au moins un des problèmes suivants pendant plus de 24 heures, mes reins peuvent être touchés :
 - Déshydratation
 - Difficultés à m'alimenter et à boire
 - Fièvre soutenue avec transpiration abondante
 - Vomissements répétés
 - Diarrhées répétées (selles liquides)
- Ces situations peuvent causer un stress à mes reins. Pour limiter ce stress, certains médicaments que je prends doivent être cessés temporairement.

Que faire lorsque je suis malade ?

- Je bois plus de liquide sans caféine contenant peu ou pas de sucre :
 - Solution de réhydratation (comme GastrolyteSM, HydralyteSM ou PedialyteSM)
 - Eau, soupe ou bouillons clairs
- Si j'ai une limite de liquide par jour à respecter, je peux augmenter légèrement ma consommation de liquide, mais je retourne à ma limite maximale dès que je ne suis plus malade.
- Si je suis diabétique, je mesure plus fréquemment ma glycémie (taux de sucre dans le sang), idéalement toutes les 4 heures.
- Si je fais de l'hypertension (haute pression) ou que je prends des médicaments qui baissent ma pression, je mesure ma pression artérielle plus souvent.
- Si je fais de l'insuffisance cardiaque, je continue de noter mon poids tous les jours.
- Si j'ai de la douleur ou de la fièvre, je peux prendre de l'acétaminophène (AtrasolSM ou TylenolSM), j'évite les anti-inflammatoires, comme l'ibuprofène (AdvilSM ou MotrinSM) et le naproxène (AleveSM).
- Certains médicaments en vente libre à ma pharmacie peuvent contenir des anti-inflammatoires. En cas de doute, je vérifie auprès de mon pharmacien.

RPE EN PSYCHIATRIE

PROJET

- Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale (en cours de réalisation)

COMPOSITION

- Nombre de membres : 20
- Président : M. Vincent Dagenais-Beaulé, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Secrétaire : M^{me} Marie Auclair, adjointe au chef du département de pharmacie à l'Hôpital en santé mentale Pierre-Janet du CIUSSS de l'Outaouais (entrée en fonction en janvier 2022). Précisons que M^{me} Auclair occupait la fonction de secrétaire intérimaire du regroupement depuis juin 2021.

RPE EN SOINS INTENSIFS

COMPOSITION

- Nombre de membres : 24
- Président : M. Denis Dao, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Secrétaire : M^{me} Marie-Kim Héraud, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (entrée en fonction en septembre 2022). Précisons que M^{me} Anissa Capilnean, pharmacienne à l'Hôpital général de Montréal et à l'Hôpital Royal Victoria du Centre universitaire de santé McGill, a quitté ses fonctions de secrétaire en septembre 2022. M^{me} Capilnean occupait la fonction de secrétaire du regroupement depuis sa création, en avril 2020.

RPE EN SOINS PALLIATIFS

PUBLICATION

- RPE en soins palliatifs. *Utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques – Outil clinique*. Montréal, Québec : A.P.E.S.;2022. 57 p. [en ligne] apesquebec.org/cannabisoutil

COMPOSITION

- Nombre de membres : 19
- Présidente : M^{me} Isabelle Beaulieu, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec-Université Laval et à la Maison Michel-Sarrazin
- Secrétaire : M. Mathieu Berteau, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie - CHUS (entrée en fonction en juin 2022). Précisons que M^{me} Esther Beaulieu, pharmacienne et coordonnatrice au Centre Paul-Gilbert du CISSS de Chaudière-Appalaches, a quitté ses fonctions de secrétaire en juin 2022. M^{me} Beaulieu occupait la fonction de secrétaire du regroupement depuis février 2018.

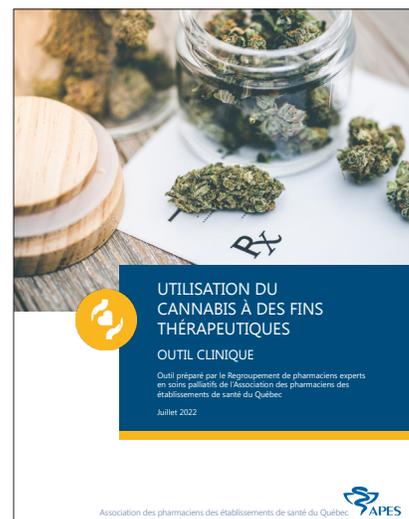
RPE D'URGENCE

PROJET

- Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement à l'urgence (en cours de réalisation)

COMPOSITION

- Nombre de membres : 23
- Président : M. Etienne Boudrias-Dalle, pharmacien à l'Hôpital Notre-Dame du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (entrée en fonction en août 2022). Précisons que M. Éric Villeneuve, pharmacien à l'Hôpital général de Montréal du Centre universitaire de santé McGill, a quitté ses fonctions de président en juillet 2022. M. Villeneuve occupait la fonction de président du regroupement depuis sa création, en novembre 2017.
- Secrétaire : M^{me} Jessica Doiron, pharmacienne et coordonnatrice à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES ET LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES

MANDAT

Depuis sa création, au printemps 2011, le Groupe de travail sur les préparations stériles (GTPS) a pour principal mandat de soutenir les départements de pharmacie. Il les aide à se conformer aux normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens du Québec et met à la disposition de ses membres des outils et des modèles de politiques et procédures (P&P) qui tiennent compte des exigences des normes et des recommandations d'organismes reconnus. Ces documents et outils servent de référence pour la formation, la standardisation des pratiques et l'évaluation du personnel affecté aux préparations stériles.

COMPOSITION

Le GTPS réunit des pharmaciens experts dans la préparation de produits stériles non dangereux et dangereux ainsi que des coordonnateurs de ce secteur. Il se compose de six membres actifs provenant de divers établissements de santé et de l'adjoint professionnel à la direction générale de l'A.P.E.S., qui en assure la coordination. Des collaborateurs et des réviseurs scientifiques se joignent au groupe en fonction des expertises requises.

[> Consulter la liste des membres du GTPS](#)

FINANCEMENT DES TRAVAUX

En raison du caractère formatif et évaluatif des outils conçus par le GTPS, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S. a renouvelé son engagement de financer ces travaux par l'entremise de l'enveloppe budgétaire du MSSS. Les outils et les P&P du GTPS demeurent parmi les plus consultés et les plus appréciés des membres. L'A.P.E.S. tient à souligner encore une fois les efforts soutenus qu'ont fournis les membres du GTPS et la rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

PAGES WEB

Entre 2011 et 2022, on a recensé 26 432 consultations des pages Web du GTPS. Rappelons que les pages Web du GTPS offrent de nombreux outils utiles pour tout programme d'orientation, d'évaluation et de formation continue du personnel affecté aux préparations stériles. Le GTPS a la responsabilité d'assurer la pérennité des outils et des P&P publiés.

OUTILS ET POLITIQUES ET PROCÉDURES

Les membres du GTPS ont poursuivi la révision exhaustive de l'ensemble des outils et des politiques et procédures sur les produits stériles dangereux et non dangereux. Cette révision a été entreprise à la suite de la parution des nouvelles recommandations contenues dans la deuxième édition du *Guide de prévention – Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux* de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). En septembre, les 10 premières P&P mises à jour ont été publiées sur les pages Web du groupe. Le GTPS s'est assuré d'intégrer dans les mises à jour les trois catégories de médicaments dangereux de la liste du NIOSH, reprises par l'ASSTSAS. Pour chacune des P&P, une seconde version a également été publiée avec les modifications surlignées pour faciliter leur mise à jour. Le GTPS prévoit terminer la révision liée aux nouvelles recommandations de la deuxième édition du guide de l'ASSTSAS et publier une trentaine d'autres P&P mises à jour d'ici le printemps 2023.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES PHARMACIENS DÉSIGNÉS AU SOUTIEN

La procédure d'évaluation des compétences des pharmaciens désignés au soutien pour la préparation de produits stériles du GTPS est conforme aux exigences des normes 2014.01 et 2014.02. Gratuite pour les membres de l'Association, cette procédure s'adresse avant tout aux pharmaciens possédant déjà une expertise en préparation de produits stériles et dont l'évaluation bisannuelle est à refaire. Dans le but d'assurer le renouvellement de la banque de pharmaciens évaluateurs, autant pour les produits non dangereux que dangereux, chaque pharmacien nouvellement évalué s'engage à se rendre disponible au moins une fois, gracieusement et après entente, pour agir à son tour à titre de pharmacien évaluateur auprès d'un collègue pharmacien.

Depuis sa mise en ligne en 2018, 49 évaluations de pharmaciens désignés au soutien ont été faites, dont 15 pour les produits dangereux.

Au 31 décembre 2022 :

- 12 évaluations de pharmaciens désignés au soutien ont été faites, dont 4 pour les produits dangereux;
- 17 pharmaciens évaluateurs étaient disponibles, dont 6 pour les produits dangereux.

PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

Le sous-groupe de travail ad hoc du GTPS sur les préparations magistrales non stériles a été dissous en 2017, après avoir rempli son mandat. L'Association met à la disposition des membres des outils et des P&P adaptés aux exigences de la norme 2012.01 de l'OPQ sur les préparations magistrales non stériles en pharmacie. Entre 2017 et 2022, on a recensé 2 363 consultations des pages Web du volet non stérile.

À l'instar du volet stérile, les membres du GTPS prévoient réviser l'ensemble des outils et P&P sur les préparations magistrales non stériles sur la base des nouvelles recommandations de l'ASSTSAS concernant la manipulation sécuritaire des médicaments dangereux.

ÉQUIPE TEAMS A.P.E.S. | PRODUITS STÉRILES ET NON STÉRILES

Le 22 avril, à l'initiative du GTPS, une équipe de travail a été créée sur Teams pour les coordonnateurs et les pharmaciens désignés au soutien du secteur de la préparation des produits stériles et non stériles. Ce lieu d'échanges et de discussions sur les produits stériles et non stériles permet aux 65 membres de partager des expériences, d'obtenir des réponses à certains questionnements et d'interagir avec les autres coordonnateurs et pharmaciens désignés au soutien.

MAGISTRALES STANDARDISÉES AU QUÉBEC

Deux membres du GTPS collaborent aux travaux du projet Magistrales standardisées au Québec (MSQ) à titre de délégués de l'Association, l'un au comité d'experts et l'adjoint professionnel au comité stratégique. Ce projet vise à standardiser les préparations magistrales non stériles destinées à la voie orale au Québec. Pour la première année, le projet prévoit évaluer 50 préparations magistrales, dont au moins 30 seraient standardisées. Cela mènerait éventuellement à la standardisation de 60 préparations magistrales pour les deux premières années d'activité du projet.



PARTENARIATS

COMITÉ SUR LE PARCOURS DE SOINS

Sous la gouverne de l'A.P.E.S., le groupe de travail formé de représentants de l'APPSQ, de l'AQPP, de l'OPQ et des deux facultés de pharmacie a poursuivi sa réflexion sur le parcours de soins pharmaceutiques. Ce comité a pour objectif de réfléchir aux problèmes qui affectent le parcours de soins pharmaceutiques et de faire des recommandations afin de l'améliorer. Six rencontres ont eu lieu dans la dernière année. Le travail se poursuivra en 2023.

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DES SOINS PHARMACEUTIQUES

En 2022, la communauté de pratique sur les nouvelles activités de la *Loi sur la pharmacie* est devenue la communauté de pratique des soins pharmaceutiques. Cette communauté regroupe des pharmaciens gestionnaires qui mettent en commun leurs expériences et échangent sur l'avancement de la pratique des soins pharmaceutiques. Deux rencontres ont eu lieu portant respectivement sur l'organisation des suivis associés aux soins pharmaceutiques ainsi que sur les offres de soins et les ententes de pratique en partenariat.

LIENS AVEC LES ÉTUDIANTS

STAGES

En 2022, l'A.P.E.S. a accueilli deux étudiants en pharmacie dans le cadre des stages à thématique optionnelle (STOP) de l'Université de Montréal. Lors de son passage à l'A.P.E.S., l'étudiant réalise un projet, tout en se familiarisant avec le fonctionnement de l'Association et le rôle des différents employés de la permanence.

M. Rémi St-Germain a produit un rapport comparant les recommandations de l'A.P.E.S. sur la pratique de la pharmacie en établissement de santé à celles de l'American Society of Health-System Pharmacists (ASHP) et de l'European Association of Hospital Pharmacists (EAHP). M^{me} Marie-Laurence Leblanc a produit des outils afin de mieux cerner les effectifs en pharmacie et d'évaluer l'impact économique des soins pharmaceutiques.

Les étudiants en pharmacie ainsi que les employés de la permanence de l'A.P.E.S. apprécient grandement ces stages.

JOURNÉE CARRIÈRE

Le 8 mars a eu lieu la traditionnelle Journée carrière de l'Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal (AÉPUM). Lors de ce rendez-vous virtuel, les étudiants de la première à la quatrième année ont pu échanger sur la pratique en établissement et obtenir des réponses à leurs questions.

Pour sa part, l'Association générale des étudiants en pharmacie (AGEP) de l'Université Laval a tenu sa Journée carrière le 24 février. Également présenté en format virtuel, cet événement a permis à plus de 60 futurs pharmaciens de rencontrer les deux représentants de l'A.P.E.S. et d'en apprendre davantage sur la profession de pharmacien d'établissement.

DÉLÉGUÉS AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES

Les délégués aux affaires étudiantes de l'Association ont eu l'occasion de rencontrer les étudiants lors des deux soirées d'intéressement à la pratique hospitalière tenues en présentiel dans les facultés de pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, à l'automne.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AXE 2 – SERVICES PHARMACEUTIQUES

Dans sa planification stratégique 2020-2023, l'A.P.E.S. s'est fixé comme priorité la rédaction des recommandations sur les cinq axes de la pratique du pharmacien, dont celui des services pharmaceutiques.

Formé en 2022, le groupe de travail est constitué de pharmaciens ayant des expertises variées et représentant différents types d'établissements du réseau (CHU, CISSS, CIUSSS, instituts). Il a pour mandat principal de rédiger un guide destiné à faire connaître la contribution actuelle et attendue du pharmacien d'établissement aux services pharmaceutiques.

Deux rencontres ont eu lieu, l'une en septembre et l'autre en décembre 2022. Le travail se poursuivra en 2023.

CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'A.P.E.S.

Cette année encore, l'A.P.E.S. a participé à plusieurs consultations en soumettant des commentaires écrits aux organismes visés. Au Québec, elle a commenté le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur l'amorce et la modification d'une thérapie médicamenteuse, sur l'administration d'un médicament et sur la prescription de tests par un pharmacien* de l'OPQ.

Au Canada, elle a participé à la consultation de Santé Canada sur les produits en vente libre contenant du cannabidiol ainsi qu'à celle sur les exceptions à la Liste des drogues sur ordonnance. L'A.P.E.S. a également assisté à des rencontres portant sur le rôle de Santé Canada et sur les plans de gestion des risques dans le cycle de vie des produits de santé.

FORMATIONS EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES

SYMPOSIUM SCPH-A.P.E.S.

Partenaires depuis de nombreuses années, l'A.P.E.S. et la SCPH ont fait équipe afin d'offrir à leurs membres un premier événement conjoint. Ainsi, les 28 et 29 octobre, plus de 75 pharmaciens d'hôpitaux du Canada et d'ailleurs ont participé au symposium Pharmacie d'hôpital et pandémie : quoi retenir portant sur les leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

Pour l'A.P.E.S. et la SCPH, il était important de transformer les défis posés par la pandémie dans la pratique des pharmaciens d'hôpitaux en occasion unique de développement, que ce soit sur le plan individuel ou collectif. En plus d'offrir des conférences et des ateliers inspirants, le symposium a créé une rare occasion de rencontres et de partage entre des pharmaciens d'hôpitaux venant de partout au Canada. Eu égard aux commentaires positifs recueillis à la suite de l'événement, l'A.P.E.S. souhaite poursuivre la collaboration avec la SCPH afin de présenter conjointement d'autres événements ou formations au cours des prochaines années.

ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

En 2019, l'A.P.E.S. a signé une première entente de partenariat avec l'OPQ visant à offrir des formations conjointes qui répondent aux besoins et aux attentes des pharmaciens d'établissement. Cette entente garantit l'accès à au moins trois heures de formation par période de référence.

Depuis juillet 2022, une nouvelle formation de deux heures est accessible sur le portail Maestro de l'OPQ : *Gestion des médicaments lors d'une condition médicale aiguë en gériatrie*. Elle vise à identifier les pathologies chroniques et les situations cliniques pour lesquelles une réévaluation de la thérapie médicamenteuse est pertinente, à connaître les classes thérapeutiques pouvant entraîner des complications et à développer les réflexes cliniques appropriés afin de prévenir la morbidité. La formatrice est M^{me} Rachel Rouleau, pharmacienne, professeure de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et chercheuse associée à VITAM — Centre de recherche en santé durable.

L'A.P.E.S. et l'OPQ ont convenu de signer une nouvelle entente de partenariat et entrepris les travaux pour la production d'une troisième formation qui portera sur la gestion des soins périopératoires.

COLLOQUE ÉTUDIANT

Présenté par l'A.P.E.S., en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, le colloque permet aux étudiants en pharmacie de se familiariser avec les différents aspects du travail en établissement de santé et d'échanger avec les conférenciers. Après deux années en format virtuel, le colloque s'est déroulé en mode hybride, ce qui a permis de joindre un nombre record d'étudiants. Deux soirées d'information, auxquelles ont participé plus de 300 étudiants, ont été présentées : le 14 septembre à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et le 21 septembre à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. On ne peut que se réjouir de l'intérêt des étudiants à l'égard de la profession.

COMMUNICATIONS

PLANS DE COMMUNICATION

PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION ET PLAN OPÉRATIONNEL 2022

Comme le prévoit le plan stratégique 2020-2023 de l'A.P.E.S., l'équipe des communications a mis en œuvre un plan de communication opérationnel pour l'année 2022. Découlant du plan de communication stratégique adopté par le CA en 2020, ce plan couvrait quatre thèmes basés sur les dossiers et les priorités de l'Association :

- La négociation d'une nouvelle entente de travail pour les membres;
- La notoriété de l'A.P.E.S.;
- La pratique du pharmacien en établissement de santé;
- L'attraction de la relève et l'offre de soins pharmaceutiques optimale.

Les objectifs et les actions de communication prévus au plan ont été réalisés en majeure partie.

À l'automne 2022, la conseillère en relations publiques et l'agent d'information ont entrepris l'élaboration du plan opérationnel 2023.

COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

INFOLETTRES

INFO-A.P.E.S.

L'infolettre de l'A.P.E.S. est une communication mensuelle envoyée à tous les membres de l'Association. Dans son format actuel, elle récapitule les actualités des semaines précédentes et vise à promouvoir la section Nouvelles et autres sections d'intérêt du site Web. Elle sert aussi à informer les membres des événements à venir et à leur communiquer des renseignements importants sur leur secteur d'activité. Elle est une source d'information incontournable pour tous les pharmaciens membres de l'A.P.E.S. Pour plus d'informations, voir le tableau des courriels dans la section Utilisation des services.

INFOFORMATION

L'*InfoFORMATION* est une infolettre envoyée chaque mois à l'ensemble des membres pour les informer des activités de formation offertes par l'Association. Elle regroupe les activités de formation en différé déjà présentes sur la plateforme Web ainsi que les prochaines journées de formation en présentiel et à distance en direct. Pour plus d'informations, voir le tableau des courriels dans la section Utilisation des services.

INFONÉGO

L'infolettre *InfoNÉGO* est destinée à informer les membres actifs, résidents et honoraires de l'A.P.E.S. sur les avancées des négociations. Elle est rédigée par M^{me} Linda Vaillant, directrice générale, et diffusée en fonction des informations disponibles. En 2022, cinq infolettres ont été envoyées aux membres pour les informer des principales demandes de l'A.P.E.S. et de la progression des travaux. La dernière *InfoNÉGO* souligne notamment le début d'un nouveau cycle et la reprise des travaux du comité, en plus de la négociation des nouveaux titres d'emploi de pharmacien. Pour plus d'informations, voir le tableau des courriels dans la section Utilisation des services.

BULLETINS SPÉCIAUX

Des bulletins spéciaux sont envoyés aux membres pour les informer sur des sujets d'actualité et des événements, notamment le Grand Forum. Une nouvelle série de bulletins consacrés au Symposium SCPH-A.P.E.S. a également permis de transmettre de l'information spécifique à cet événement.

CAPSULES VIDÉO

Cette année encore, l'A.P.E.S. a produit des capsules vidéo qui ont été mises en ligne sur son site Web et ses réseaux sociaux, notamment pour la promotion du Grand Forum et du Symposium SCPH-A.P.E.S.

RENCONTRES AVEC LES PHARMACIENS GESTIONNAIRES

Depuis plusieurs années, la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. tiennent régulièrement de courtes rencontres virtuelles, les Midi-Gestion, lors desquelles elles font le point sur divers dossiers et enjeux touchant principalement les chefs de département et leurs équipes de gestion. Ces rencontres permettent à l'A.P.E.S. et aux pharmaciens gestionnaires d'échanger leurs points de vue sur des sujets d'intérêt commun.

En mai et en novembre 2022, l'A.P.E.S. a par ailleurs organisé deux rencontres en présentiel. Dans le cadre de celles-ci, des pharmaciens gestionnaires ainsi que divers conférenciers ont été invités à partager leurs expériences ou à présenter sur des enjeux propres à la gestion en pharmacie d'établissement.

INFOGRAPHIES ET AUTRES VISUELS

Chaque année, l'A.P.E.S. produit et diffuse un grand nombre d'infographies, et 2022 n'a pas fait exception. Celles-ci servent à mettre en valeur de l'information sur les réseaux sociaux de l'Association, à promouvoir des événements (Grand Forum ou formations), ou sont utilisées à titre d'outils informatifs à l'intention de différents publics.

Exemples de visuels :



Formation universitaire		Profil de formation	Statut
		1	2
MILIEUX D'INTERVENTION	Domicile et RPA	●	●
	GMF	●	●
	CHSD et MDA	●	●
	Hôpitaux réadaptés et lits post-aigus	●	●
PROBLÈMES DE SANTÉ	Hôpitaux de soins aigus	●	●
	Courants, fréquents, aigus	●	●
	Aigus, chroniques, complexes, post-épidémiques	●	●
	Critiques, graves, instables, courts, urgents	●	●
THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE	Courants, conventionnelle	●	●
	Complexe (ex. médicaments, interactions)	●	●
	Injectable	●	●
	Non conventionnelle	●	●
SPÉCIALTÉS MÉDICALES ET PLATEAUX TECHNIQUES	Novatrice	●	●
	Très complexe (ex. médicaments, dispositifs médicaux, soins, et dispositifs assistés)	●	●
	Spécialisés (ex. chirurgie, soins, urgents)	●	●
	Tertiaires (ex. soins, soins, soins, soins)	●	●
ENSEIGNEMENT AUX ÉTUDIANTS	1 ^{er} cycle (pharmacie)	●	●
	Autres professionnels de la santé	●	●
RECHERCHE	Initier ou collaborer, réaliser et publier	●	●
	Services de soutien à la recherche	●	●
GESTION DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT	Pharmacie communautaire	●	●
	Établissement de santé	●	●

COMMUNICATIONS EXTERNES

ENTENTE DE TRAVAIL, ÉTAT DE L'EFFECTIF, CHSLD ET AUTRES

De nouveau cette année, l'A.P.E.S. a été active dans les médias. D'abord, en janvier, à la suite de la ratification de l'Entente de travail des pharmaciens d'établissement conclue avec le MSSS, elle a diffusé un communiqué aux médias du Québec. Sur la base des données recueillies lors de l'enquête provinciale sur l'effectif des pharmaciens d'établissement, au 1^{er} avril 2021, l'Association a mené des opérations de presse régionales en février 2022. Les médias régionaux ont reçu chacun un communiqué de presse adapté à leur région, puis le président et la directrice générale ont accordé un grand nombre d'entrevues.

Dans la foulée de l'annonce du Plan santé du ministre Christian Dubé, au printemps, le président et la directrice générale ont signé un texte d'opinion paru dans *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et sur le site TVA.ca. Ils soulignent l'importance de prendre en compte l'expertise et le rôle des pharmaciens d'établissement dans la mise en œuvre du Plan santé visant une offre de soins et de services de santé performants. À la suite de la publication de ce texte d'opinion et de la diffusion d'un communiqué de presse sur le même sujet, les signataires ont accordé des entrevues à quelques médias.

En mai, la coroner M^{me} Géhane Kamel a déposé son rapport au terme de l'enquête publique sur les circonstances entourant 53 décès survenus dans des milieux de soins de longue durée pendant la première vague de la pandémie de COVID-19. Dans un texte d'opinion publié dans *Le Devoir*, l'Association a réitéré ses recommandations de convertir tous les CHSLD privés en CHSLD publics afin que ces établissements soient placés sous la gouverne des CISSS et des CIUSSS.

Par ailleurs, à la demande de journalistes, des entrevues ont été accordées, notamment à propos des besoins de relève en pharmacie d'établissement, de l'antiviral Paxlovid^{MC} et des pénuries de médicaments. Soulignons en outre la réalisation d'entrevues avec des membres de l'A.P.E.S. concernant la pénurie d'analgésiques pour enfants.

CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTE

M. François Paradis a accordé une dernière entrevue à *Profession Santé* au moment de quitter la présidence de l'Association. L'entrée en fonction de la nouvelle présidente, M^{me} Julie Racicot, a donné lieu, en juin, à une première entrevue à ce même média sur son parcours et sa vision de certains défis en pharmacie d'établissement. À l'occasion du Symposium SCPH-A.P.E.S., tenu à l'automne, M^{me} Racicot a accordé une deuxième entrevue portant sur les dossiers de l'heure, notamment la reconnaissance de la spécialisation en pharmacothérapie avancée, la création éventuelle de deux titres d'emploi de pharmacien et l'arrivée prochaine des techniciens en pharmacie.

Enfin, chaque année, la directrice générale et la présidente organisent des rencontres avec certains élus et membres de cabinets ministériels de façon périodique. Ces démarches permettent à l'A.P.E.S. de tenir ces interlocuteurs au fait de dossiers pertinents et de collaborer avec eux. Ainsi, la présidente a fait connaissance avec des membres du cabinet du ministre de la Santé et les porte-parole en matière de santé des partis d'opposition.

CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE

À l'aube de la campagne électorale provinciale, l'A.P.E.S. a diffusé un communiqué annonçant l'envoi d'un questionnaire aux partis représentés à l'Assemblée nationale, afin de les interpeller sur des questions prioritaires pour la profession. La présidente a accordé une entrevue à ce sujet au micro de QUB radio. Un communiqué résumant les engagements pris par les différentes formations politiques a ensuite été diffusé en septembre et une entrevue a été accordée à *Profession Santé*.

Les communiqués de presse ainsi que la couverture de presse de l'année peuvent être consultés sur le site Web de l'A.P.E.S. aux adresses suivantes :

- Communiqués de presse : <https://www.apesquebec.org/salle-de-presse/communiqués-de-presse>
- Couverture de presse : <https://www.apesquebec.org/salle-de-presse/les-pharmaciens-dans-les-medias>

PRÉSENCE SUR LE WEB

BOURSE POUR LES PHARMACIENS NOVICES EN RECHERCHE

CONTEXTE

L'A.P.E.S. définit la pratique de la pharmacie d'établissement selon cinq axes :

- Soins pharmaceutiques;
- Services pharmaceutiques;
- Enseignement;
- Recherche;
- Affaires professionnelles et gestion.

L'axe de la recherche est beaucoup moins développé que les autres. Selon un sondage mené en 2017 auquel ont répondu 22 chefs de départements sur 30 sollicités, la recherche en pharmacie est affectée par un manque de financement, de soutien et d'effectifs, ce qui freine son développement. Le conseil d'administration de l'A.P.E.S. s'est d'ailleurs penché sur la problématique en 2019 et a identifié des pistes de solution. De sa réflexion découle le projet de bourse pour les pharmaciens novices en recherche que l'A.P.E.S. a mis sur pied en 2022.

Cette bourse a notamment pour objectifs d'accompagner la recherche en pharmacie en établissement de santé, de permettre à un pharmacien novice en recherche de réaliser un projet avec le soutien méthodologique et organisationnel de la Faculté de pharmacie (en alternance, annuellement, entre l'Université de Montréal et l'Université Laval) et de briser l'isolement de la recherche en pharmacie. L'A.P.E.S. offre un financement jusqu'à concurrence de 25 000 \$, incluant les frais associés au mentorat pris en charge par la Faculté de pharmacie.

En 2022, deux candidatures ont été sélectionnées ex æquo. Jodiane Couture (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et Pascale Robert (CISSS du Bas-Saint-Laurent) conduiront une étude sur l'efficacité en temps réel du sémaglutide pour favoriser la perte de poids en vue d'une greffe rénale chez les adultes dialysés obèses. Pour sa part, Catherine Rioux (CHU de Québec-Université Laval) étudiera l'impact de la médication concomitante sur le risque de saignement avec les anticoagulants oraux directs.

Dans le cadre de ce projet, un [microsite](#) a été développé afin de promouvoir la bourse auprès des membres. Celui-ci regroupe toutes les informations pertinentes liées à la bourse ainsi que la documentation nécessaire à la demande.

COMMUNICATION DU MICROSITE

Le microsite a d'abord été présenté lors du Grand Forum 2022 pour ensuite être publicisé dans un envoi de masse le lendemain de l'annonce.

L'Association en a assuré la promotion sur les réseaux sociaux en plus d'en faire mention dans ses nombreuses communications. Le nom des récipiendaires a été dévoilé dans un courriel envoyé à tous les membres.

MICROSITE : INTÉGRATION DES TECHNICIENS EN PHARMACIE

CONTEXTE

Les travaux réalisés en 2021 par le groupe de travail sur l'intégration des techniciens en pharmacie ont donné lieu en 2022 à la publication d'un [microsite](#). Celui-ci présente un modèle d'intégration basé sur cinq profils types, lesquels reposent sur une description détaillée du rôle du TP en soutien aux activités du pharmacien. Le modèle s'appuie également sur deux logigrammes décisionnels qui illustrent de façon schématique à qui devraient être confiées les tâches à déléguer en tenant compte des besoins, des conditions existantes et des compétences requises.

Destiné principalement aux membres de l'A.P.E.S., le microsite a été conçu dans le but de favoriser l'appropriation du modèle par les pharmaciens exerçant en établissement de santé et de les soutenir dans la gestion du changement qu'entraînera l'arrivée prochaine des TP au sein des départements de pharmacie. Il propose néanmoins de nombreux contenus d'intérêt tant pour les futurs TP et les assistants techniques en pharmacie (ATP) à l'emploi d'un établissement de santé que pour les étudiants qui envisagent faire carrière comme TP. Une attention toute particulière a été accordée à la conception visuelle afin d'offrir au public visé une expérience ludique par le biais d'une interface graphique moderne et colorée.

COMMUNICATIONS SUR LE MICROSITE

L'équipe des communications a élaboré un plan pour promouvoir le microsite. Ce plan ciblait les membres, le MSSS, plusieurs partenaires dont ceux du milieu de la pharmacie (OPQ, AQATP, APPSQ, AQPP, les facultés) et les étudiants en pharmacie.

Une série de courriels ont été transmis aux membres pour annoncer la création de l'outil et présenter ses différentes sections. Le microsite a également été mentionné dans plusieurs infolettres.

Les réseaux sociaux ont parallèlement joué un rôle essentiel sur le plan de la communication. Une publication a été diffusée tous les 15 jours pour assurer la mise en lumière d'une section différente de l'outil.



Le site Web de l'A.P.E.S. a aussi largement contribué à la visibilité du microsite. Plusieurs visuels publicitaires y ont été placés stratégiquement pour que les membres et autres visiteurs accèdent facilement au microsite sur l'intégration des TP. [La page de présentation du microsite](#) a d'ailleurs été optimisée pour les moteurs de recherche, afin qu'elle se retrouve dans les premiers résultats de recherche de Google par exemple. Cela permet d'assurer une visibilité maximale et de promouvoir la profession de technicien en pharmacie sous l'effigie du site de l'A.P.E.S.

Enfin, le microsite a été présenté dans le cadre d'une entrevue avec *Profession Santé* ainsi qu'aux étudiants de plusieurs cégeps, lors de présentations en personne et en vidéoconférence.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux de l'A.P.E.S. sont utilisés pour informer les membres et les non-membres. Cette présence permet de communiquer des nouvelles de l'Association et de l'information sur ses activités et ses événements, en plus de relayer des reportages journalistiques auxquels ont collaboré des membres de l'A.P.E.S., des articles scientifiques d'intérêt et des nouvelles du réseau de la santé.

En plus d'être sur Facebook, Twitter et Instagram, l'A.P.E.S. a fait son entrée sur la plateforme LinkedIn, le plus grand réseau social professionnel du monde. Il s'agit d'un moyen efficace de diffuser du contenu tout en suscitant l'intérêt des membres et de tous les professionnels du secteur.

Pour augmenter la portée des publications des épisodes de *Trait pharmacien* et promouvoir les balados sur Facebook, l'Association utilise également la fonction « Mettre la publication en avant » (ou « Booster la publication »). Cela permet d'atteindre un public plus large, y compris des personnes qui ne suivent pas actuellement notre page, mais qui pourraient être intéressées par les sujets de nos épisodes.

SITES WEB

A.P.E.S.

L'A.P.E.S. utilise depuis plusieurs années différentes plateformes de communication (courriels, infolettres, réseaux sociaux, etc.) pour faire rayonner la profession de pharmacien d'établissement, informer ses membres, offrir du soutien en relations de travail ou faire connaître les derniers développements de la négociation. De nouvelles technologies viendront les remplacer au cours des prochaines années. Malgré tout, le site Web est et restera toujours au cœur des communications.

Depuis son lancement dans la version actuelle en 2016, le site Web a connu, année après année, une importante hausse de fréquentation, sauf en 2021. Heureusement, le site a vite renoué avec la croissance, affichant un bilan très positif en 2022.

L'achalandage du site Web a connu une hausse du nombre de sessions¹ et de leur durée moyenne. L'effet s'est également fait sentir sur d'autres indicateurs comme le nombre de pages vues.

Parmi les pages les plus consultées en 2022 figurent, dans l'ordre, celles portant sur la formation (formation continue et formation à distance), l'espace membres, les offres d'emploi, les publications, l'A.P.E.S., les événements, les actualités et l'Entente de travail. Une petite nouvelle s'est glissée au troisième rang du classement : l'outil d'aide à la décision pour l'utilisation du Paxlovid^{MC}.

¹ Dorénavant, le terme « session » sera utilisé plutôt que « visite ». À la différence des visites, les sessions regroupent l'ensemble des événements enregistrés depuis le début d'une visite.

PHARMACTUEL

Dans l'ensemble, l'achalandage du site Web est resté sensiblement le même que celui de l'année dernière. Le nombre de sessions a diminué quelque peu, particulièrement au mois de janvier, l'un des moins achalandés de l'année. Alors que la durée moyenne des sessions a connu une légère augmentation, le nombre de pages vues et le nombre de pages par session est resté plutôt stable, tout comme le taux de rebond.

Parmi les articles les plus consultés cette année, certains se sont démarqués du lot : ceux portant sur les perfusions intraveineuses de lidocaïne et de kétamine pour le traitement des douleurs réfractaires aux traitements conventionnels, sur l'intoxication à la digoxine et sur l'ajustement posologique de la formule d'estimation de la fonction rénale.

On note cependant une légère augmentation de la fréquentation sur les médias sociaux. En effet, la page Facebook de la revue compte un peu plus de 2 600 abonnés (hausse de 4 %) et le compte Twitter rejoint près de 735 personnes (hausse de 3 %).

UTILISATION DES SERVICES

STATISTIQUES

SITE WEB DE L'A.P.E.S.

SESSIONS	160 554
DURÉE MOYENNE DES SESSIONS	00:06:18
PAGES VUES	564 416
PAGES VUES UNIQUES	403 365
PAGES PAR SESSION	3,52
TAUX DE REBOND	53,14 %

PAGES LES PLUS CONSULTÉES DU SITE WEB DE L'A.P.E.S.

Formation à distance
Formation continue
Outil d'aide à la décision pour l'utilisation du Paxlovid ^{MC}
Espace membres
Offres d'emploi
Publications
L'A.P.E.S.
Événements
Actualités
Entente de travail
Formation en salle
Guide pratique des soins palliatifs, 5 ^e édition
Ouvrages spécialisés
Baladodiffusion
Activités passées (formation à distance)
Cardiologie (journée de formation en salle)
À propos
Médecine interne (journée de formation en direct à distance)
Comprendre l'insuffisance hépatique (formation à distance en différé)
Psychiatrie (journée de formation en salle)
Salle de presse
Bottin des membres
Interactions médicamenteuses et antiviraux oraux contre la COVID-19 (formation à distance en différé)
Prix d'excellence de l'A.P.E.S.
COVID-19 Foire aux questions

PRÉPARATIONS STÉRILES

ANNÉE	PAGES VUES
2022	3 090

PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

ANNÉE	PAGES VUES
2022	579

RPE | OUTILS ET GUIDES DE PRATIQUE

RPE	PUBLICATIONS	ÉTAT	NOMBRE DE CONSULTATIONS
Cardiologie	<i>Désensibilisation à l'acide acétylsalicylique et au clopidogrel – Thérapie antiplaquettaire</i>	En ligne	822
Gériatrie	<i>Démence à corps de Lewy</i>	En ligne	16
	<i>Concept d'espérance de vie</i>	En ligne	10
	<i>Concept de fragilité en gériatrie</i>	En ligne	1
	<i>Fiches cliniques traitant des éléments clés à retenir sur divers sujets gériatriques</i>	En cours de réalisation	-
Infectiologie	<i>Outil d'ajustement posologique des antimicrobiens en présence d'obésité</i>	En cours de réalisation	-
Maladies virales chroniques (GS)	<i>Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid^{MC}) contre la COVID-19</i>	En ligne	1 052
	<i>Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH</i>	En cours de réalisation	-
Néphrologie	<i>Comment gérer mes médicaments lorsque je suis malade</i>	En ligne	6
	<i>Mise à jour de la première édition du Guide sur l'administration des antimicrobiens en hémodialyse et dialyse péritonéale</i>	En cours de réalisation	-
Psychiatrie	<i>Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale</i>	En cours de réalisation	-
Soins intensifs	-	-	-
Soins palliatifs	<i>Utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques – Outil clinique</i>	En ligne	4
Urgence	<i>Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement à l'urgence</i>	En cours de réalisation	-



SITE WEB DE PHARMACTUEL

SESSIONS	48 257
DURÉE MOYENNE DES SESSIONS	00:01:26
PAGES VUES	102 578
PAGES VUES UNIQUES	82 810
PAGES PAR SESSION	2,13
TAUX DE REBOND	68,87 %

PAGES LES PLUS CONSULTÉES DU SITE DE PHARMACTUEL

Perfusions intraveineuses de lidocaïne et de kétamine pour le traitement des douleurs réfractaires aux traitements conventionnels

Intoxication à la digoxine

Vol. 55, n° 1 (2022)

Vol. 54, n° 4 (2021)

Ajustement posologique : pour un choix éclairé de la formule d'estimation de la fonction rénale

Description des effets de l'ajout de l'amiodarone sur les patients souffrant d'insuffisance cardiaque selon le choix du bêta-bloquant

Vol. 55, n° 2 (2022)

Incidence de virages maniaques chez les patients bipolaires hospitalisés traités avec des antidépresseurs

Le syndrome sérotoninergique secondaire à l'association du tramadol et des inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine

Quand une bonne nouvelle en cache une mauvaise... ou a-t-on fait tous nos devoirs?

Les allergies croisées aux antibiotiques : comment s'y retrouver?

Angine réfractaire et coronarographie presque blanche : Le syndrome X cardiaque

Utilisation du sacubitril/valsartan (Entresto) chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection abaissée à la clinique d'insuffisance cardiaque de l'IUCPQ-UL

Syndrome d'infusion au propofol – Revue de la littérature scientifique

*Mise à jour du traitement des infections à *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline*

L'art de communiquer avec les personnes atteintes de maladie mentale

Ajustement posologique : pour un choix éclairé de la formule d'estimation de la fonction rénale

Chroniques

Vol. 55, n° 3 (2022)

Comparaison de l'effet du sucralfate et de la lanoline versus un placebo dans la prévention des douleurs et gerçures aux mamelons au moment de l'allaitement maternel

Vol. 54, n° 3 (2021)

Le tremblement essentiel : où en sommes-nous?

Mise à jour dans le traitement des troubles anxieux

Le circuit du médicament en établissement de santé : une grille bonifiée pour mieux encadrer la formation des étudiants en pharmacie

Le syndrome sérotoninergique secondaire à l'association du tramadol et des inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine

INFOLETTRES (COURRIELS)

TYPE	NOMBRE D'ENVOIS	TAUX D'OUVERTURE	TAUX DE CLIC
<i>Info-A.P.E.S.</i>	11	68 %	15 %
<i>InfoFORMATION</i>	11	70 %	13 %
<i>InfoNÉGO</i>	5	74 %	10 %

RENTRÉE DE L'A.P.E.S.

NOM	VUES*
Page de renvoi	500

* De septembre à décembre.

MICROSITE

Techniciens en pharmacie

PAGE	VUES		
	OCTOBRE*	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Introduction	15	1 006	339
Accueil	16	368	157
Profils	5	472	212
Soins aux patients	5	414	136
Distribution	10	327	96
Affaires pharmaceutiques	3	245	62
Approvisionnement et stocks	9	186	66
Recherche	36	136	47
Intégration et organisation	3	237	97
Outils	4	138	66
Ressources	-	65	34
Lexique	1	50	21
Contact	4	38	19
Mise en situation Soins aux patients	-	55	17
Mise en situation Distribution	-	24	5
Mise en situation Affaires pharmaceutiques	-	12	12
Mise en situation Recherche	-	12	8
Mise en situation Approvisionnement et stocks	-	10	5
TOTAL	111	3 865	1 417

* Mise en ligne du site le 18 octobre 2022, ajout de Google Analytics le 29 octobre 2022.

RÉSEAUX SOCIAUX

RÉSEAU SOCIAL	ABONNÉS		IMPRESSIONS*		PUBLICATIONS	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Facebook	3 419	3 627	559 874	640 923	451	486
Instagram	431	500	364	34 302	1	161
LinkedIn**	-	191	-	17 242	-	91
Twitter	823	893	35 821	84 545	486	561

* Nombre de fois que les publications de l'A.P.E.S. ont été vues.

** La page est active depuis le mois d'octobre 2022.

BALADODIFFUSION

ANNÉE	ÉCOUTE	ÉPISODES
2022	53 486	13
2021	43 967	12

En 2022, l'épisode le plus populaire a été celui intitulé *COVID-19 : Paxlovid* avec 3 715 écoutes.

TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DATE	ÉTABLISSEMENTS ET INSTALLATIONS VISITÉS	PHARMACIENS RENCONTRÉS
5 octobre 2022	CISSS de Lanaudière • Centre hospitalier régional de Lanaudière • Hôpital Pierre-Le Gardeur	21
10 novembre 2022	CHUM	67
1 ^{er} décembre 2022	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal • Hôpital du Sacré-Cœur • Hôpital Jean-Talon • Hôpital Fleury (Teams) • Hôpital Rivière-des-Prairies (Teams) • Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci (Teams)	56

FORMATION CONTINUE

DATE	TYPE	THÈME	WEBDIFFUSION/ LIEU	PARTICIPANTS
26 janvier	SFC	Cardiotoxicité de l'immunothérapie	Webdiffusion	147
27 janvier	AV	Approvisionnement en pharmacie d'établissement : enjeux et outils	Webdiffusion	30
27 janvier	SFP (\$)	Thérapies en oncologie : de l'hôpital au communautaire	Webdiffusion	27
1 ^{er} février	AV	Approvisionnement en pharmacie d'établissement : enjeux et outils	Webdiffusion	25
4 février	JFC	Médecine interne	Webdiffusion	132
9 février	SFC	Antiviraux anti-SARS-CoV-2	Webdiffusion	307
10 février	AV	Approvisionnement en pharmacie d'établissement : enjeux et outils	Webdiffusion	29
23 février	SFP (\$)	Gestion de la médication pré et post opératoire	Webdiffusion	38
13 mai	JFC	Cardiologie	Québec	133
17 mai	SFC	Préparations stériles Implantation des DLU : expérience avec les produits dangereux	Webdiffusion	88
26 mai	AV	Déléguer sans difficulté	Webdiffusion	26
7 juin	SFC	Nutrition parentérale 101	Webdiffusion	220
21 septembre	SFC	Validation d'ordonnances en établissement de santé	Webdiffusion	298
3 octobre	JFC	Coaching : écoutez vraiment, conseillez moins, questionnez mieux!	Québec	19
7 octobre	JFC	Coaching : écoutez vraiment, conseillez moins, questionnez mieux!	Montréal	21
13 octobre	SFC	DSQ : trucs et astuces en établissement de santé	Webdiffusion	210
21 octobre	JFC	Psychiatrie	Saint-Hyacinthe	96
9 novembre	SFC	Ajustement en insuffisance hépatique	Webdiffusion	261
30 novembre	SFC	Parkinson 101	Québec	196
6 décembre	SFC	Anticoagulants et insuffisance rénale	Webdiffusion	179
9 décembre	AV	Déléguer sans difficulté	Webdiffusion	25

Légende

AV : Atelier virtuel

JFC : Journée de formation continue (gratuite)

SFC : Soirée de formation continue (gratuite)

SFP (\$) : Soirée de formation organisée avec une association partenaire (payante)



